

2020

Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES



Décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets Articles D.2224-1 à 3 du Code Général des Collectivités Territoriales

2020 : une année extra-ordinaire



La réalisation d'un rapport annuel pourrait apparaître comme une répétition régulière d'année en année de chiffres, une routine d'évènements, un copié-collé d'année antérieure.

Il n'en est rien. C'est encore plus vrai pour cette année qui était tout sauf ordinaire. L'épidémie, le confinement, les tâtonnements, les hésitations de nos autorités politiques et médicales face à un virus inconnu, ont totalement bouleversé les services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

L'élément majeur que je retiendrai d'abord c'est la confirmation du comportement égoïste de certains de nos concitoyens. Lorsque tout le monde se préoccupait de l'évolution de la pandémie et des risques qu'elle engendrait, certains n'avaient qu'en tête la façon de se débarrasser avec immédiateté de leurs déchets verts ou de leurs encombrants, se délectant de propos comme souvent excessifs et inappropriés sur les réseaux sociaux ou en faisant pression sur leur maire pour obtenir un service exceptionnel de collecte à domicile : le tout, tout de suite.... Quand d'autres étaient débordés aux urgences.

2020 a connu aussi un renouvellement des équipes municipales, communautaires avec un étalement dans le temps jamais connu jusqu'alors. Le Comité syndical du SMICTOM s'installant le 25 septembre.

Les cours des matières premières se sont totalement effondrés, ce qui a entraîné une baisse substantielle des recettes du syndicat, quand depuis plusieurs années je vous alerte sur une augmentation de la TGAP, particulièrement injuste sur l'incinération et la valorisation énergétique.

Le temps libre confiné à la maison a entraîné un afflux de matières en déchèterie alors que le contexte n'était pas favorable au brassage quel qu'il soit de population.

La résultante de tout cela à laquelle s'ajoutent les frais spécifiques liés à la protection des personnels, est l'augmentation substantielle des coûts de service. A croire que certaines mesures imposées par l'Etat n'ont que pour objectif de démontrer que les collectivités ne savent pas gérer ce service indispensable à notre population. Rien n'est laissé au hasard.

2020 a été marquée pour notre territoire par le passage en extension de consignes de tri, la réorganisation plus rationnelle du site de Strazeele et un ajustement du fonctionnement de nos déchèteries tout d'abord fermées pendant le confinement puis ouvertes sur rendez-vous avec le constat amer du manque total de bienveillance d'un certain nombre d'usagers. Les pneus de véhicules légers sont désormais collectés et valorisés par un éco-organisme. Nous avons, à la demande d'Eco-mobilier, expérimenté un nouveau protocole pour les matelas que nous avons abandonné depuis.

C'est l'occasion avec ce rapport d'adresser mes plus vifs remerciements :

- D'abord au personnel dévoué du SMICTOM, présent sur le terrain dès le signal de reprise et qui a assuré le parfait fonctionnement de notre structure avec adaptation et réactivité.
- Puis à nos prestataires qui ont tout mis en place pour assurer l'exécution du service, tous à leur niveau, ce qui a valu la reconnaissance de nos concitoyens aux équipes de collecte par exemple.
- Ensuite au Bureau et à l'ensemble des élus du mandat 2014-2020, qui a travaillé avec ardeur et sérieux permettant au SMICTOM d'atteindre une nouvelle dimension.
- Enfin aux élus d'aujourd'hui qui m'ont renouvelé leur confiance et dont la tâche s'annonce ardue et enthousiaste avec de nombreuses perspectives.

Voici le bilan d'une année extra-ordinaire.

Bonne lecture à vous.

Philippe BROUTEELE

Président du SMICTOM des Flandres



SOMMAIRE

SYNTHESE INTRODUCTIVE

- Une présentation générale de la structure
- Les faits marquants de l'année 2020
- Carte du territoire desservi et compétences
- Population desservie par le syndicat

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

- Collectes en porte à porte par flux de déchets
- Collectes en apport volontaire par flux de déchets
- Collecte des encombrants sur rendez-vous
- Collecte des déchets non ménagers
- Organisation de la collecte et ses évolutions possibles

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS

- Les déchèteries
- Les centres de tri
- Le traitement des ordures ménagères
- Le traitement des végétaux
- Taux global de valorisation des déchets
- Prévention des déchets
- Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement

INDICATEURS FINANCIERS

- Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires
- Les différentes sources de financement
- Soutiens des éco-organismes
- Coûts complets
- Coûts aidés
- Produits des droits d'accès aux centres de traitement
- Redevance spéciale et tarification incitative

GLOSSAIRE

ANNEXES

- Annexe financière
- Organigramme
- Liste des marchés publics publiés en 2020
- « Pour aller plus loin » : rubrique axée principalement *Communication et Pédagogie*
- Revue de Presse

SYNTHESE INTRODUCTIVE

Une présentation générale de la structure

Nom du groupement	•SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DES FLANDRES
Date de création	•Créé le 10.03.1970 •Transformé en Syndicat Mixte le 03.10.2002 •Transformé en Syndicat Mixte à la carte arrêté préfectoral du 31 août 2010
Commune siège	•HAZEBROUCK •Transfert de siège le 20 décembre 2017 au Centre d'Affaires l'Atrium 3.0, 41 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Collectivités adhérentes	•Communauté de Communes Flandre Lys •Communauté de Commune Flandre Intérieure
Population totale	•110 282 habitants au 1 ^{ER} janvier 2020

Composition du Bureau

Président : Monsieur Philippe BROUTEELE
Mandat 2014-2020
Réélu le 25 septembre 2020

Mandat 2020 - 2026

Vice-Présidents

Madame Elisabeth GRESSIER chargée des finances, du coût de service et de la commande publique

Monsieur Pierre-Laurent VANDECAVEYE, chargé des projets innovants

Madame Marjorie VANDENBERGHE, chargée des déchèteries – Programme zéro déchet

Monsieur Michel DUHOO, chargé des relations avec les usagers professionnels et collectivités

Madame Elizabeth BOULET, chargée de la communication et de la pédagogie, prévention des déchets

Monsieur Frédéric JUDE, chargé de la sécurité des installations et des travaux

Mandat 2014 - 2020

Vice-Présidents

Madame Elisabeth GRESSIER chargée des finances et de la gestion des contrats

Monsieur Marc DENEUCHE chargé des déchèteries

Madame Marie-Thérèse RICOUR chargée de la conduite des projets innovants

Madame Elizabeth BOULET chargée de la communication et de la pédagogie

Membres complémentaires

Monsieur Eric SMAL

Monsieur Joël DEVOS

Monsieur David LESAGE

Membres complémentaires

Monsieur Eric SMAL

Monsieur Joël DEVOS

Monsieur Didier TIBERGHEN

Monsieur Luc EVERAERE

Monsieur Serge OLIVIER

**MEMBRES
DELEGUES
TITULAIRES
du Comité
Syndical**

Entre le 1^{er}
janvier 2014 et le
24 septembre
2020

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS

- BODART Michel (La Gorgue), BOONAERT Jean-Philippe (Laventie), BROUTEELE Philippe (Lestrem), CATTEAU Joseph (Fleurbaix), DEHAENE Michel (Estaires), DUYCK Joël (Merville), GOEDGEBUER Catherine (Haverskerque), THOREZ Jean-Claude (Sailly-sur-la-lys)

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE

- ARNOUITS Jean-Luc (Hazebrouck), AVEZ Michel (Wallon-Cappel), BAILLEUL Jean-Pierre (Hazebrouck), BELLEVAL Valentin (Hazebrouck), BEVE Francis (Ebblinghem), BODDAERT Michel (Sercus), SONILIAQUE Franck (Staple), BOULET Elizabeth (Meteren), BRAHIMI Ali (Hazebrouck), CAPPAERT Jean-Luc (Hondeghem), CATTEAU Gauthier (Strazeele), CHERMEUX Jean-Claude (Ebblinghem), COUSIN Bruno (Flêtre), DEBAECKER Bernard (Hazebrouck), DEBEUGNY Bernard (Neuf-Berquin), DECOUVELAERE Edgard (Lynde), DEFEVERE Eddie (Staple), DEKNEUDT Damien (Bailleul), DELANGUE Bernadette (Le Doulieu), DELFOLIE Yves (Merris), DELOBEL Bruno (Bailleul), DENEUCHE Marc (Bailleul), DENEUFELISE Bertrand (Vieux-Berquin), DEQUIDT Thierry (Saint-Jans-Cappel), DESEURE Jean (Meteren), DEVOS Joël (Steenwerck), DURIEZ Patrick (Merris), DZIADEK Jean-Pierre (Sercus), FOURNIER Joël (Pradelles), GRESSIER Elisabeth (Strazeele), HERMANT Jacques (Lynde), HEYMAN Bernard (Bailleul), TEMMERMAN Sabine (Nieppe), LABITTE Michel (Hazebrouck) (**décédé le 7 janvier 2020**), LEFEBVRE Franck (Le Doulieu), LEMAIRE Roger (Nieppe), LESAGE David (Hazebrouck), MALESYS Sébastien (Bailleul), MECHENTEL Mohrad (Hazebrouck), MERELLE Fabrice (Hondeghem), OLIVIER Serge (Neuf-Berquin), POPELIER Bernadette (Borre), RICOUR Marie-Thérèse (Flêtre), SAINT-OMER-DELEPINE François (Renescure), SCHRICKE Jean-Luc (Caestre), SEINGIER Patrice (Steenwerck), SMAL Eric (Wallon-Cappel), SONILIAQUE Franck (Staple), STORET César (Saint-Jans-Cappel), VANDAMME Régis (Vieux-Berquin), VANHERSEL Brigitte (Caestre), Wisniewski Hervé (Bailleul)

**MEMBRES
DELEGUES
SUPPLEANTS
du Comité
Syndical**

Entre le 1^{er}
janvier 2014 et
le 24 septembre
2020

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS

- ALGOET Pascale (Estaires), COTTIGNY Bernard (Fleurbaix), DIDELOT Bernard (Merville), HURLUS Jacques (Lestrem), LAROYE Jean-Michel (Haverskerque), MAHIEU Philippe (La Gorgue), RAVET Pierre-Luc (Sailly-sur-la-lys), STEVENOOT Patrick (Laventie)

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE

- BERNARD Pierre (Renescure), BERTIN Philippe (Neuf-Berquin), BEURAERT Isabelle (Hazebrouck), BOULINGUIEZ Jean-Marie (Bailleul), BROUCQSAULT Gilbert (Bailleul), BURGHELLE Henri (Hazebrouck), CATOIR André (Lynde), CONTREMOULINS Jauffray (Hazebrouck), CORDONNIER Jean (Bailleul), COURDAIN Olivier (Vieux-Berquin), CREVITS Stéphane (Flêtre), DEBREU Christophe (Pradelles), DECLERCK Corrine (Bailleul), DECOOL Freddy (Hondeghem), DECOOPMAN Pascal (Hazebrouck), DECOUVELAERE Régis (Sercus), DEFOORT Rémi (Caestre), DEHEM Anne (Saint-Jans-Cappel), DEHEUNINCK Julien (Saint-Jans-Cappel), DEKERVEL Stéphane (Strazeele), DELAFOSSE Christine (Hondeghem), DELOUX Bernard (Neuf-Berquin), DEROULLERS Patrick (Merris), DEVEY Sylvain (Ebblinghem), DOUTRIAUX Régis (Renescure), DUBRUQUE Louis (Flêtre), DUHAMEL Philippe (Hazebrouck), GANTOIS Philippe (Hazebrouck), GISQUIERE Michel (Nieppe), HEMELSDAEL Sylvie (Wallon-Cappel), HENNON Julien (Sercus), INGELAERE Pascal (Borre), LARRIDON Pascale (Hazebrouck), LEFEBVRE Sylvain (Staple), MAZIERES Mark (Steenwerck), MEURILLON Franck (Nieppe), MORIAUX Marie-Jeanne (Caestre), PAVY Pascale (Bailleul), PERLEIN Fabrice (Hazebrouck), POREYE François (Wallon Cappel), ROUZE Guy (Meteren), RUCKEBUSCH Jean-Benoît (Strazeele), SALOME Jean-Paul (Vieux-Berquin), SEBILLE Sylvie (Lynde), TIMMERMAN Michel (Staple), VANHEEPETIPREZ Ghislaine (Bailleul), VILBOIS Daniel (Le Doulieu), WALBROU Dominique (Le Doulieu), WEECSTEEN Emmanuel (Meteren), WULLEPUT Bruno (Steenwerck)

**MEMBRES
DELEGUES
TITULAIRES
du Comité
Syndical**

Depuis le 25
septembre 2020

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS

• BOONAERT Jean-Philippe (Laventie), BROUTEELE Philippe (La Gorgue), DELABRE Aimé (Fleurbaix), DURUT Jocelyne (Haverskerque), DUYCK Joël (Merville), HENNEON François-Xavier (Estaires), PRUVOST Philippe (Lestrem), THULLIER Pierre (Sailly-sur-la-Lys)

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE

• ABADIE Luc (Pradelles), ASSEMAN Céline (Hondeghe), BAILLEUL Jean-Pierre (Hazebrouck), BARREZEELE Laurence (Sercus), BELLEVAL Valentin (Hazebrouck), BERTIN Philippe (Neuf-Berquin), BETOURNE Cédric (Renescure), BEVE Francis (Ebblinghem), BEVE Nicolas (Vieux-Berquin), BILLIET Didier (Staple), BOULET Elizabeth (Meteren), CARLIER Marie-Françoise (Sercus), CRINQUETTE Philippe (Caestre), DAUTRICOURT Jean-François (Lynde), DEHESTRU Fabrice (Wallon-Cappel), DELANGUE Bernadette (Le Doulieu), DELEURENCE Thierry (Pradelles), DELFOLIE Yves (Merris), DELVA Hervé (Hazebrouck), DENEUCHE Marc (Bailleul), DEVEY Sylvain (Ebblinghem), DEVOS Joël (Steenwerck), DORMION Elise (Hazebrouck), DOYER Daniel (Staple), DUHAMEL Gaël (Hazebrouck), DUHAYON Bruno (Saint-Jans-Cappel), DUHOO Michel (Hazebrouck), DURIEZ Patrick (Merris), EVERAERE Luc (Exécutif), GAUTIER Antony (Bailleul), GRESSIER Elisabeth (Strazeele), GRIMBER Philippe (Hazebrouck), JUDE Frédéric (Renescure), LEFEBVRE Franck (Le Doulieu), LEGRAND Michèle (Bailleul), LEMAIRE Roger (Nieppe), LEMIERE Emmanuel (Borre), LORIDAN Evelyne (Bailleul), MASQUELIER Philippe (Flêtre), OLIVIER Serge (Neuf-Berquin), PLATEVOET Jean-Michel (Lynde), POPELIER Bernadette (Borre), RUCKEBUSH Jean-Benoît (Strazeele), SCHRICKE Jean-Luc (Caestre), SEINGIER Patrice (Steenwerck), SMAL Eric (Wallon-Cappel), STORET César (Saint-Jans-Cappel), TIBERGHIEN Didier (Hazebrouck), TEMMERMAN Sabine (Nieppe), UNVOAS Marie (Flêtre), VANDAMME Régis (Vieux-Berquin), VANDECAVEYE Pierre-Laurent (Hondeghe), VANDERBERGHE Marjorie (Bailleul), WEEXSTEEN Emmanuel (Meteren)

**MEMBRES
DELEGUES
SUPPLEANTS
du Comité
Syndical**

Depuis le 25
septembre 2020

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE LYS

• BAUDRY José (Merville), BODART Michel (La Gorgue), DELVALLE Jean (Lestrem), FAIDUTTI Jean-Marc (Laventie), GOEDGEBUER Catherine (Haverskerque), PARENT Michaël (Estaires), THOREZ Jean-Claude (Sailly-sur-la-Lys), VANECLOO Serge (Fleurbaix)

• COMMUNAUTE DE COMMUNES FLANDRE INTERIEURE

• ANDRE Sophie (Hazebrouck), BARLOY Alexandre (Flêtre), BEAUFROME Aurélien (Bailleul), BERON Michel (Wallon-Cappel), BLONDEL Sabrina (Hazebrouck), BOTTIN Claire (Lynde), BOUREL Michel (Merris), BOUVIGNIES Pierre (Sercus), BUISSON-QUESTROY Sandrine (Pradelles), CAPPAERT Jean-Luc (Hondeghe), CEROUTER Frédéric (Caestre), COQUETTE Rebecca (Strazeele), COUTURE Valérie (Bailleul), CREPIN Maxime (Neuf-Berquin), DE CIECHI Paul (Flêtre), DEBAECKER Bernard (Hazebrouck), DEBERT Angélique (Renescure), DEBLONDE Christophe (Strazeele), DEBREU Christophe (Pradelles), DECOSTER Christine (Merris), DECUYPER Anne (Hondeghe), DEFEVERE Eddie (Staple), DEGRAVE Géraldine (Caestre), DEHEUNINCK Julien (Saint-Jans-Cappel), DENTENER Bernard (Hazebrouck), DUHAMEL Philippe (Hazebrouck), DUREY Laurence (Bailleul), FENET Stéphanie (Sercus), FIOEN Matthieu (Hazebrouck), FOLLET Thierry (Morbecque), GISQUIERE Michel (Nieppe), HEMELSDAEL Sylvie (Wallon-Cappel), JOLY Dominique (Exécutif), KEIGNAERT Sandrine (Ebblinghem), LE LAY Lambert (Renescure), LESAP Nora (Ebblinghem), LIEFOOGHE Antoine (Vieux-Berquin), MACREL Sylvie (Borre), MAZIERE Mark (Steenwerck), MEIRLAND Adrian (Hazebrouck), MEURILLON Franck (Nieppe), PELISSIER Didier (Borre), PETITPRETZ Sylvain (Neuf-Berquin), PIERREUSE Jean-Christophe (Saint-Jans-Cappel), POLLET Sylvie (Meteren), QUENSON Séverine (Le Doulieu), SALOME Jean-Paul (Vieux Berquin), SONILIACQUE Franck (Staple), SOWA Benjamin (Bailleul), STOPIN Marie-Hélène (Lynde), VANDENABEELE Florent (Bailleul), VERRIER Jean-Michel (Meteren), VERSTAEN Gontran (Steenwerck), WALBROU Dominique (Le Doulieu), WINCKEL Sabrina (Bailleul)

Les faits marquants de l'année 2020

Extension des Consignes de Tri (ECT)



A compter du 1er janvier 2020, les communes du SMICTOM dont les déchets recyclables étaient triés au centre de tri TRIVALO 62 de Harnes (exploité par la société PAPREC) ont pu bénéficier de l'extension des consignes de tri. En effet, ce centre de tri a été agréé par CITEO dans le cadre des appels à projets lancés en 2019, pour trier tous les emballages, et notamment tous les emballages en plastique ainsi que les petits métaux. Le SMICTOM des Flandres a également été retenu comme lauréat par CITEO pour la mise en œuvre de l'ECT, avec en projet, la généralisation de l'ECT à l'ensemble du territoire d'ici 2022.

COVID- 19

Gestion des déchèteries

Les déchèteries du SMICTOM des Flandres ont été fermées à partir du 17 mars 2020, au regard de l'annonce gouvernementale liée à la pandémie du COVID-19. Puis, à compter du 27 avril 2020, les déchèteries ont été réouvertes partiellement et sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous a d'abord été faite par téléphone par un agent du SMICTOM, la première semaine, puis en ligne par le biais du site Infotri au vu du nombre considérable d'appels. 4 rendez-vous étaient fixés par quart d'heure.

Les déchèteries de Laventie, Nieppe et Ebblinghem ont été ré-ouvertes 2 jours par semaine (mardi et jeudi, 9h-12h/14h30-18h), celles de Bailleul, Estaires et Hazebrouck, 3 jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi, 9h-12h/ 14h30-18h) et la déchèterie de Merville, 3 après-midi par semaine (lundi, mercredi et vendredi, 14h30-18h). Les agents étaient équipés de masques, gants et visières de protection.

A compter du 2 juin, les déchèteries ont fonctionné aux jours et horaires habituels, mais toujours sur rendez-vous (5 par quart d'heure).

L'accès en déchèterie sur rendez-vous s'est terminé le 30 juillet 2020.

A compter du 7 septembre, le port du masque a été rendu obligatoire pour les usagers.

La mise en place de rendez-vous pour accéder en déchèterie a fortement diminué le nombre d'usagers en déchèteries :

- 9330 usagers en mai (33 121 en mai 2019)
- 12 345 usagers en juin (31 227 en juin 2019)

Gestion de la collecte



La crise sanitaire a généré des conditions de travail particulièrement contraignantes pour les équipiers de collecte de l'agence VEOLIA, ce qui les a contraints à suspendre la collecte des végétaux en porte à porte, au bénéfice du maintien des collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables.

Les déchets verts ont de nouveau été collectés à compter du 12 mai, avec des conditions de collecte modifiées et améliorées d'un point de vue sécurité pour les ripeurs : les usagers ont été invités à

ne présenter désormais que certains contenants (bacs normés, fagots ficelés ou sacs proposés à la vente dans les services techniques municipaux).

Certaines communes ont fermé l'accès à leurs bennes végétaux, d'autres ont organisé des collectes par leurs agents municipaux (comme à Hazebrouck).

La collecte des ordures ménagères bi-hebdomadaire pour les communes d'Hazebrouck, Bailleul et Nieppe a été réduite à une collecte par semaine durant le premier confinement.

Gestion du traitement



En raison des circonstances sanitaires, le centre de tri Récup'Aire à Aire sur la Lys a fermé ses portes du 17 mars au 6 mai 2020.

Afin de poursuivre la collecte des déchets recyclables sur les communes de l'ancienne Communauté de Communes de l'Ex-Houtland, les déchets ont été temporairement valorisés énergétiquement au CVE Flamoval situé à Arques.

A la réouverture du centre de tri le 7 mai, le tri a été réalisé en « mode dégradé », avec des contraintes de distanciation sociale. Les refus de tri ont fortement augmenté cette année, pour cette raison, avec notamment une quantité importante de masques et de gants qui polluaient le gisement.

Frais engendrés par la crise sanitaire

La crise sanitaire a engendré une dépense de 22 125,02 € TTC en 2020, dont 1 200 € TTC pour la prise de rendez-vous en ligne pour l'accès en déchèterie, 5 924,04 € TTC d'avenant à la société Paprec (tri des déchets recyclables), le reste des dépenses étant des EPI et produits désinfectants.

Arrêt de la distribution des sacs de tri en porte à porte

Considérant l'état d'urgence sanitaire et la mise en œuvre de mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie du Covid-19, les services du SMICTOM des Flandres ont été fermés pendant la période de confinement.

Aussi, la distribution des sacs blancs à domicile a été suspendue, n'assurant que l'approvisionnement des mairies qui continuaient d'effectuer des permanences et les demandes expresses individuelles sur rendez-vous.

L'ensemble des communes habituellement desservies au cours du premier semestre de l'année n'ont pu bénéficier d'une distribution en porte à porte. Cela concernait les communes de Merris, Meteren et Strazeele.

Cette situation a engendré un important retard dans la planification des distributions 2020.

Organisation de permanences pour la distribution des sacs de tri

En juin 2020, le syndicat a décidé de reprendre la distribution en porte à porte des sacs blancs dans les villes d'Hazebrouck et de Bailleul. Sachant que ces deux communes représentent 18 500 foyers sur les 30 000 que compte le territoire hors CCFL et hors Houtland.

La période de confinement a engendré un important retard dans la planification des distributions 2020.

Nos services n'étaient pas en mesure d'assurer la distribution des autres communes soit :

Le Douliou, Merris, Meteren, Neuf-Berquin, Saint Jans Cappel, Steenwerck, Strazeele, Vieux-Berquin et Wallon-Cappel.

Aussi, pour satisfaire toutes les communes, assurer le service auprès des concitoyens, assumer à tout prix notre mission et aux fins de pallier l'absence de une distribution traditionnelle :

Le syndicat a choisi de mettre à disposition des communes, des agents du SMICTOM pour l'organisation de permanences sur un site municipal choisi par les mairies concernées.

Ces permanences ont été programmées pour la période juillet-août, selon un calendrier prévisionnel préétabli en respectant l'ordre de la distribution annuelle habituelle pour les 9 communes concernées : Strazeele, Merris, Méteren, Vieux-Berquin, Neuf-Berquin, Saint-Jans-Cappel, Le Doulieu, Steenwerck et Wallon-Cappel.

Cette distribution, sous forme de permanences locales, a permis au SMICTOM des Flandres de compenser progressivement ce retard, retard indépendant de la volonté du syndicat.

En parallèle, pour permettre aux agents de continuer la distribution en porte à porte sur Hazebrouck et Bailleul pendant la période de congés d'été, tout en assurant des permanences sur des créneaux adaptés aux horaires de la population (fin de journée ou samedi) :

Le SMICTOM a fait appel à un emploi saisonnier pour la période juillet - août limitant ainsi les dépenses supplémentaires sur le coût de service de l'année en cours, sachant que pour assurer une distribution en porte à porte sur les communes non distribuées, le SMICTOM aurait dû également procéder à la location d'un véhicule supplémentaire impactant davantage les dépenses relatives à cette distribution tardive.

Les permanences qui se sont déroulées pendant le mois de Juillet et d'août, ont permis de desservir un bon nombre de foyers, mais pas la totalité (2124 foyers desservis sur un total de 6529 foyers).

Pour permettre de compléter cette distribution, le SMICTOM des Flandres a proposé d'organiser de nouvelles permanences en octobre qui ont permis de desservir 521 foyers supplémentaires.

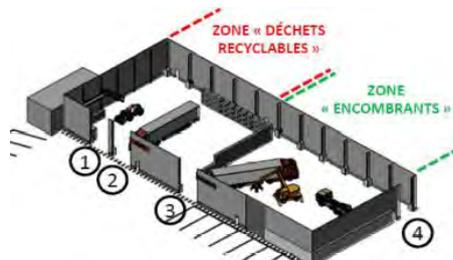
Modification des activités sur le site de Strazeele



Après le démantèlement du process de tri de Strazeele, une réflexion a été menée sur le devenir du bâtiment principal. L'activité de déchargement au sol et de transfert des déchets recyclables collectés sur 23 communes du territoire (avant tri à Harnes) est effective depuis mars 2019.

A cela s'est ajouté le tri des encombrants issus des déchèteries (matières incinérables, non incinérables et valorisables). Depuis avril

2020, ces deux prestations sont en coactivité au sein du bâtiment (le syndicat a installé des logiblocs afin de bien délimiter les 2 zones).



Parallèlement, le syndicat a profité du renouvellement du marché relatif à la prestation de traitement des végétaux collectés en porte à porte, et des prestations de collecte et traitement des déchets verts issus des déchèteries et des points d'apport volontaire dans les communes, pour revoir la gestion de la plateforme végétaux de Strazeele.

En effet, le suivi de ce site était complexe, d'autant plus que l'activité développée n'était plus réglementée au sens de la nomenclature ICPE et que la mise aux normes de la parcelle (selon les contraintes DREAL) aurait été coûteuse.



Le syndicat a donc recherché de nouveaux exutoires en collaboration avec les prestataires afin qu'aucun déchet vert ne transite par la plateforme de Strazeele à compter du 1^{er} octobre 2020.

Désormais, les déchets verts collectés en porte à porte sont déposés à l'unité de méthanisation AGRI METHAZEBROUCK (pour la commune d'Hazebrouck) et sur le site de compostage RECYNERGIES situé à

Steenwerck pour la commune de Bailleul). Les bennes végétaux des communes sont déposées sur l'Eco-parc de Blaringhem (société BAUDELET) et les services techniques municipaux déposent leurs déchets issus de l'entretien des espaces verts sur l'un ou l'autre des 3 sites (Agri Methazebrouck, Recynergies, Ecoparc Baudelet) en fonction de la distance.



Reprise des pneus par ALIAPUR



Le SMICTOM des Flandres adhère à l'organisme ALIAPUR depuis le 1^{er} octobre 2020 pour la reprise gratuite des pneus de véhicules légers « en bon état » (non déchirés, non verdis, ...).

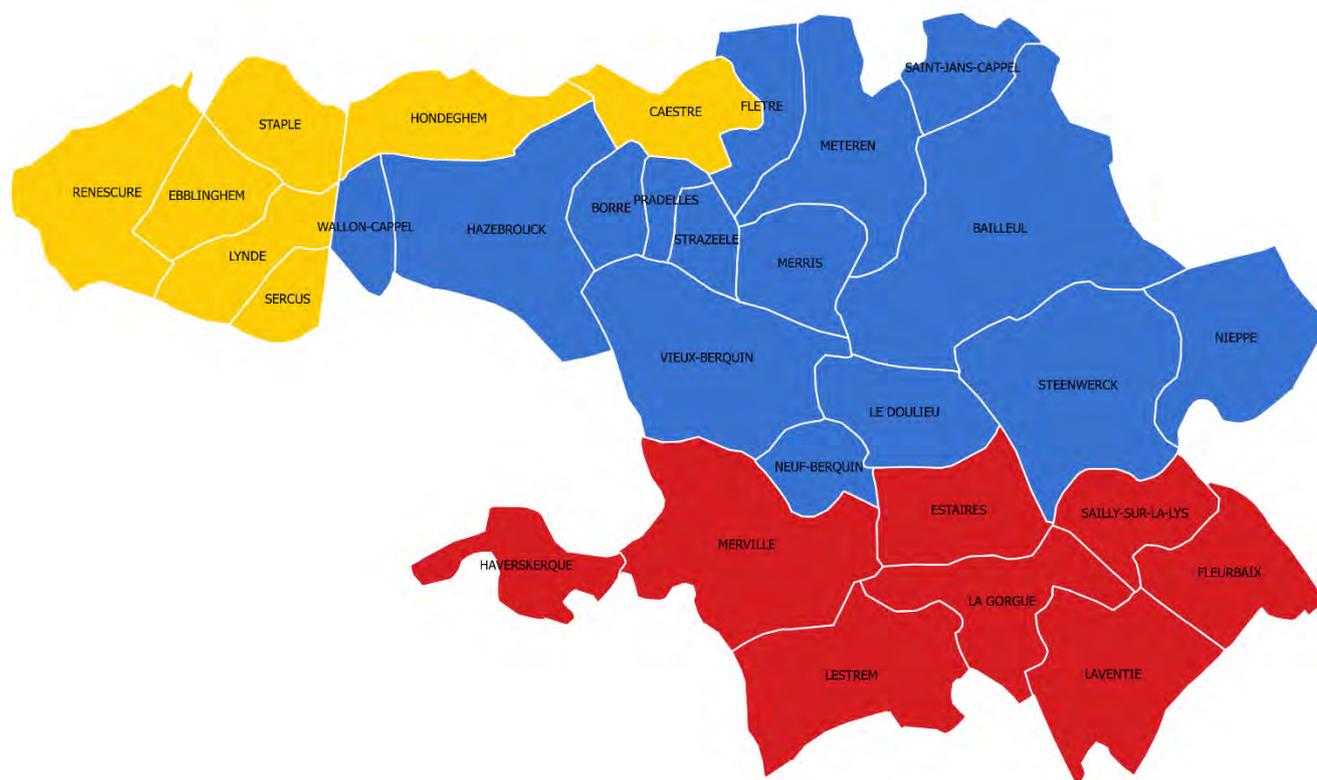
Expérimentation Maison du Tri

A compter de fin novembre 2020, le département du Nord a été choisi comme « site pilote » par Ecomobilier pour expérimenter le nouveau dispositif « Maison du tri ». L'objectif était de massifier les éléments de literie (matelas, sommier...) afin de mieux les valoriser. Le SMICTOM des Flandres a donc appliqué les directives de l'éco-organisme (emballer les matelas un à un dans des sacs spécifiques, tenter de diriger les usagers vers les points de collecte existants pour détourner ce gisement des déchèteries...).



Toutefois, de multiples aléas et inconvénients sont ressortis de cette expérience : le manque de points de collecte de proximité qui a complexifié la teneur de l'information délivrée par les agents aux usagers, l'état déjà insalubre de la literie déposée par les usagers, une seule déchèterie disposait d'une benne matelas (ce qui obligeait les agents polyvalents à transférer les autres matelas depuis d'autres sites), nouvelle tâche chronophage et éprouvante du fait de la manipulation et du manque de salubrité de cette tâche pour l'ensemble des agents...

Carte du territoire desservi et compétences



SMICTOM - CCFI



Compétences : La CCFI exerce les compétences « collecte » et « traitement » des déchets par représentation-substitution et adhère au SMICTOM pour le compte de ces 15 communes.

Mode de financement : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Unités de traitement : Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) / Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM)

CCFI - Ex- Houtland



Compétences : La CCFI exerce les compétences « collecte » et « traitement » des déchets par représentation-substitution et adhère au SMICTOM pour le compte de ces 7 communes depuis le 1^{er} juin 2015.

Mode de financement : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Unités de traitement : Centre de tri Recup'Aire à Aire sur la Lys (marché BAUDELET ENVIRONNEMENT) / Ecosite de Blaringhem pour le stockage des ordures ménagères (marché BAUDELET ENVIRONNEMENT).

CCFL



Compétences : La CCFL adhère au SMICTOM pour sa seule compétence « traitement » et la collecte des points d'apport volontaire du verre et des textiles. Elle conserve sa compétence « collecte » pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Mode de financement : Redevance incitative

Unités de traitement : Centre de tri de Harnes (marché PAPREC) / Centre de Valorisation Energétique Flamoval à Arques pour les ordures ménagères (adhésion du SMICTOM des Flandres au SMFM)

Population desservie par le syndicat

(Populations légales 2017 - données INSEE en vigueur du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020)



*4 communes situées
dans le Pas de Calais (62)
(Laventie, Lestrem, Fleurbaix,
Sailly sur la Lys)*

*26 communes situées
dans le Nord (59)*

SMICTOM - CCFI



62 589 habitants

CCFI - Ex - Houtland



7 689 habitants



CCFL

40 004 habitants

Population totale du
SMICTOM des Flandres :
110 282 habitants

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Partie 1

SMICTOM - CCFI



Quai de transfert
de Strazeele



*Marché VEOLIA PROPRETE
NORD NORMANDIE
(Échéance : 31 décembre 2021)*

Fréquences
de collecte

- Hazebrouck (centre) : bi-hebdomadaire *
- Hazebrouck (écarts) : hebdomadaire
- Bailleul (centre) : bi-hebdomadaire
- Bailleul (écarts) : hebdomadaire
- Nieppe : bi-hebdomadaire
- Les autres communes : hebdomadaire

Tonnages

- 17 637 tonnes d'OM en 2020
- Augmentation de 1,8 % par rapport à 2019

Ratios en
kg/an/hab.

- 282 kg/hab/an d'OM en 2020
- Hausse de 4,4 kg/hab/an par rapport à 2019

*L'hyper-centre d'Hazebrouck bénéficie d'une collecte supplémentaire le samedi soir pour les ordures ménagères, en plus des collectes effectuées les lundis et jeudis.

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Partie 2

CCFI - Ex - Houtland



Centre de stockage
Ecosite à Blaringhem

Baudélet
environnement



**Marché BAUDELET
ENVIRONNEMENT**
(Échéance : 31 décembre 2021)

Fréquence
de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

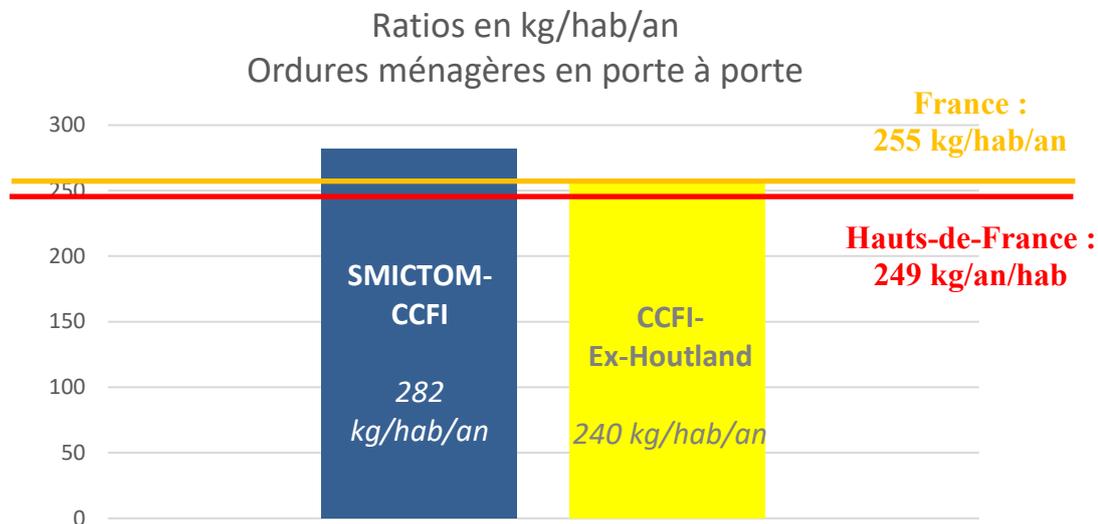
- 1 842 tonnes d'OM en 2020
- Augmentation de 2,4 % par rapport à 2019

Ratios en
kg/an/hab.

- 240 kg/hab/an d'OM en 2020
- Hausse de 5,6 kg/hab/an d'OM par rapport à 2019

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Ordures ménagères (OM) – Bilan



Ci-dessus les ratios de collecte des deux zones du SMICTOM des Flandres concernées par la collecte des ordures ménagères en porte à porte, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)).



Collectes en porte à porte par flux de déchets

Déchets recyclables – Partie 1

SMICTOM - CCFI



Site de tri/transfert
de Strazeele



*Marché VEOLIA PROPLETE
NORD NORMANDIE
(Échéance : 31 décembre 2021)*

*Les sacs blancs compostables utilisés pour la collecte des déchets recyclables sont distribués par les ambassadeurs de tri du SMICTOM des Flandres une fois par an en porte à porte dans chaque foyer du territoire « SMICTOM-CCFI ».

Fréquences
de collecte

- Toutes les communes : hebdomadaire**

Tonnages

- 3 131 tonnes de déchets recyclables en 2020
- Augmentation de 4,6 % par rapport à 2019

Ratios en
kg/an/hab.

- 50 kg/hab/an de déchets recyclables en 2020
- Hausse de 2,1 kg/hab/an par rapport à 2019

**L'hyper-centre d'Hazebrouck bénéficie d'une collecte supplémentaire le samedi soir pour les déchets recyclables, ainsi que d'une collecte des cartons le mercredi, en plus de la collecte effectuée le jeudi.

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Déchets recyclables – Partie 2



*Les bacs et leurs pièces détachées sont mis à disposition des usagers dans chaque mairie des communes du territoire « CCFI-Ex-Houtland »

Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

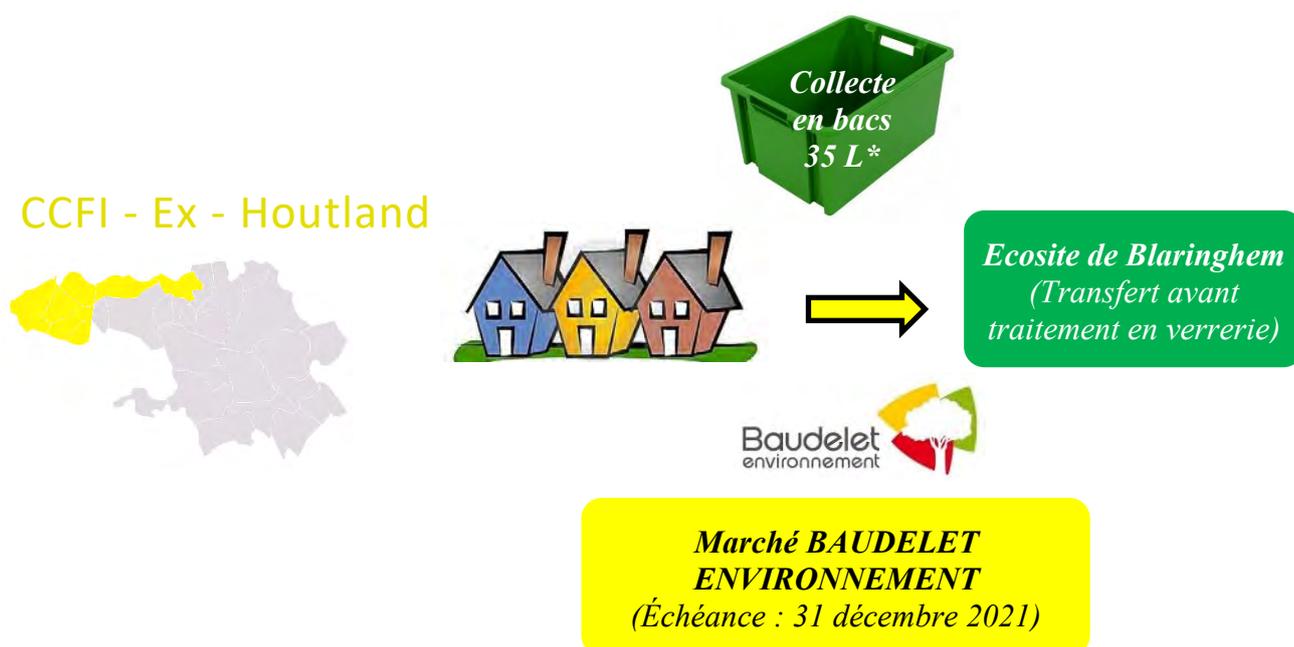
- 283 tonnes de déchets recyclables en 2020
- Diminution de 15% par rapport à 2019

Ratios en kg/an/hab.

- 37 kg/hab/an de déchets recyclables en 2020
- Baisse de 6,5 kg/hab/an par rapport à 2019

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Verre



*Les bacs sont mis à disposition des usagers dans chaque mairie des communes du territoire « CCFI-Ex-Houtland »

Fréquence de collecte

- Une fois par mois

Tonnages

- 213 tonnes d'emballages en verre en 2020
- Augmentation de 3,8 % par rapport à 2019

Ratios en kg/an/hab.

- 28 kg/hab/an d'emballages en verre en 2020
- Hausse de 1 kg/hab/an par rapport à 2019

Collectes en porte à porte par flux de déchets

Verre – Bilan

Ratios en kg/hab/an
Verre en porte à porte

**Hauts-de-
France :
30 kg/hab/an**



Ci-dessus le ratio de collecte du territoire « CCFI-Ex-Houtland » concerné par la collecte du verre en porte à porte, comparé aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : *Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)*).



Collectes en porte à porte par flux de déchets

Végétaux



*Les sacs en papier sont vendus par 100, au prix de 20 € le lot, dans les centres techniques des communes de Bailleul et Hazebrouck (les horaires de vente sont précisés sur le Site Internet du SMICTOM des Flandres).

Le nombre de sacs présentés par foyer est limité à 20 unités par collecte.

**Les fagots ficelés doivent être de longueur inférieure à 1 mètre et de diamètre inférieur à 40 cm. Le nombre de fagots présentés par foyer est limité à 10 unités par collecte.

*** Les conteneurs doivent respecter la norme NF EN 840, avoir un volume maximal de 140L et porter la mention « végétaux ».

Période et villes concernées

- Collecte effectuée de mi-mars à mi-novembre
- Pour les communes de Bailleul et Hazebrouck (hors écarts) uniquement

Fréquence de collecte

- Une fois par semaine

Tonnages

- 950 tonnes de déchets verts en 2020
- Diminution de 25 % par rapport à 2019*

Ratios en kg/an/hab.

- 38 kg/hab/an de déchets verts en 2020
- Réduction de 13 kg/hab/an par rapport à 2019*

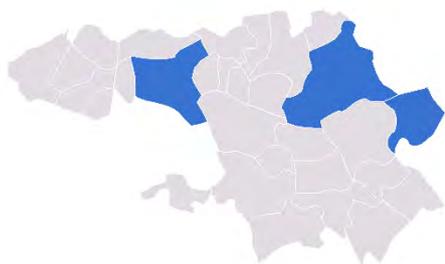
N.B. : il n'existe pas de ratios au niveau national ou régional pour la collecte des végétaux.

* Baisse due à l'arrêt du service entre le 24 mars et le 12 mai (COVID-19)

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Ordures ménagères (OM)

Bailleul, Hazebrouck,
et Nieppe



Quai de transfert
de Strazeele

*Marché VEOLIA PROPLETE
NORD NORMANDIE
(Échéance : 31 décembre 2021)*

Nombre de
colonnes
enterrées

- 7 bornes pour les ordures ménagères en 2020
(5 à Bailleul, 1 à Hazebrouck, 1 à Nieppe)
- 7 bornes en 2019

Fréquence
de collecte

- Deux fois par semaine

Tonnages

- 105 tonnes d'OM en 2020
- Hausse de 12 tonnes par rapport à 2019

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Déchets recyclables

Bailleul, Hazebrouck,
et Nieppe



Centre de tri
de Strazeele

*Marché VEOLIA PROPLETE
NORD NORMANDIE
(Échéance : 31 décembre 2021)*

Nombre de
colonnes
enterrées

- 6 bornes pour les ordures ménagères en 2020
(4 à Bailleul, 1 à Hazebrouck, 1 à Nieppe)
- 6 bornes en 2019

Fréquence
de collecte

- Deux fois par semaine

Tonnages

- 25 tonnes de déchets recyclables en 2020
- Hausse de 0,2 tonnes par rapport à 2019

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Végétaux

SMICTOM - CCFI



Collecte en bennes
de 15 ou 30 m³*

Plateforme « végétaux » de
Strazeele jusqu'au 30 sept.2020

A partir du 1^{er} oct. 2020 :
Eco-site Baudalet à Blaringhem
ou AgriMéthazebrouck à
Hazebrouck



CCFI - Ex - Houtland

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°2 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Échéance : 30 sept. 2020

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Démarrage du marché : 1^{er} octobre 2020

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an

*Les communes disposant déjà d'une déchèterie ne sont pas dotées de benne à végétaux (exceptés dans les écarts et hameaux de Bailleul).

Nombre de bennes

- 30 bennes
(26 "SMICTOM-CCFI" + 4 "CCFI-Ex-Houtland")

Fréquence de collecte

- Aléatoire (selon planning du prestataire, et à la demande des communes)
- Fréquence variant entre 1 et 5 fois par semaine

Tonnages

- 4 966 tonnes de déchets verts en 2020
- Augmentation de 2,3% tonnes par rapport à 2019

Ratios en kg/an/hab.

- 71 kg/hab/an de déchets verts en 2020
- Hausse de 1,5 kg/hab/an par rapport à 2019

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Verre - Partie 1

SMICTOM des Flandres



*Verrierie
PROVER*



*Marché MINERIS
Fin du marché le 30 septembre
2020*

*Marché MINERIS
Démarrage le 1^{er} octobre 2020
Échéance : 30 septembre 2022 avec
possibilité de 2 reconductions de 1
an possibles*

Nombre de
colonnes à
verre

- 289 colonnes à verre installées sur le territoire
- dont 10 appartenant au prestataire de collecte

Tonnages

- 4 662 tonnes d'emballages en verre en 2020
- Augmentation de 4,1 % par rapport à 2019

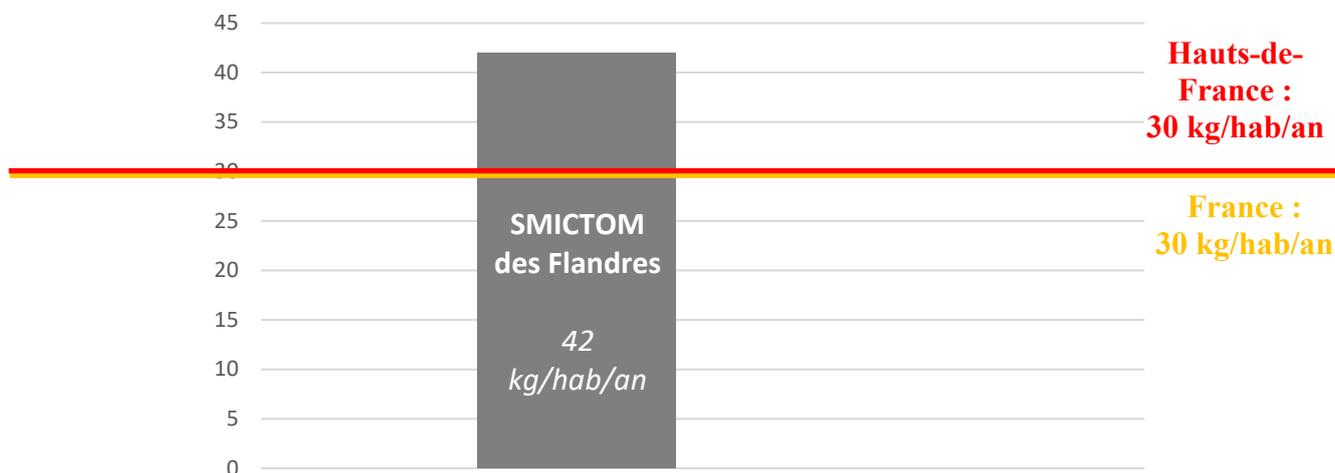
Ratios en
kg/an/hab.

- 42 kg/hab/an d'emballages en verre en 2020
- Hausse de 1,5 kg/hab/an par rapport à 2019

Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Verre - Bilan

Ratios en kg/hab/an
Verre en apport volontaire



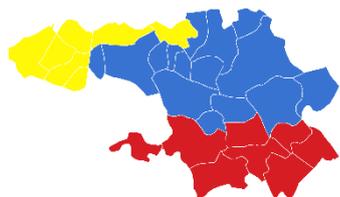
Ci-dessus les ratios de collecte du territoire «SMICTOM-CCFI » + « CCFL » + « CCFI-Ex-Houtland » concernés par la collecte du verre en apport volontaire, comparés aux ratios des niveaux régionaux et nationaux (Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2016)).



Collectes en apport volontaire par flux de déchets

Textiles, linge de maison et chaussures usagés (TLC)

SMICTOM des Flandres



*Recyclage ou
réemploi des textiles*



L'éco-organisme du textile • du linge • de la chaussure

*Convention avec
l'éco-organisme Eco
TLC (période 2020)*

Nombre et type de
bornes "textiles"

- Bornes : Le Relais, Getebex (Azimut), Pas à pas
- Associations : Emmaüs, Croix Rouge, Audo-tri
- 78 points référencés au total

Tonnages

- 649 tonnes de TLC en 2020
- Baisse de 7,3 % par rapport à 2019

Ratios en
kg/an/hab.

- 5,9 kg/hab/an de TLC en 2020
- Diminution de 0,1 kg/hab/an par rapport à 2019

Collecte des encombrants sur RDV



*Dépôt et tri
en déchèteries*

*Collecte sur RDV et en porte à
porte effectuée en régie par les
services du SMICTOM des
Flandres*

Tonnages

- 172 tonnes d'encombrants en 2020 *
- Hausse de 2 tonnes par rapport à 2019

Conditions d'acceptation

- Service gratuit
- Rendez-vous pris sur appel téléphonique, par mail envoyé sur le site, ou via les mairies
- 2 passages de 2m³ ou 1 passage de 4m³ par an
- Service réservé aux personnes à mobilité réduite, personnes sans permis ou ayant un véhicule dont la taille n'est pas adaptée aux déchets à évacuer

Territoires concernés

- SMICTOM-CCFI
- CCFI-Ex-Houtland

*Lors de la collecte des encombrants sur rendez-vous, l'agent technique polyvalent chargé de cette mission estime un volume pour chaque enlèvement à domicile. Le tonnage est ensuite estimé en supposant qu'une benne de 30m³ pèse environ 3,5 tonnes.

Soit en 2020 : 1 472 m³.

Collecte des déchets non ménagers

Collectes de déchets non ménagers effectuées par le syndicat

Collecte des déchets recyclables en hyper-centre d'Hazebrouck * :
SAMEDI SOIR = 22 tonnes en 2020

Collecte des ordures ménagères en hyper-centre d'Hazebrouck * :
SAMEDI SOIR = 42 tonnes en 2020

Collecte des cartons en hyper-centre d'Hazebrouck * :
MERCREDI = 97 tonnes en 2020

Accès à la plateforme végétaux de Strazeele** pour les services "Espaces Verts" de la CCFI et des communes de Bailleul, Hazebrouck, Merville, Strazeele, Flêtre, Merris, Caestre

Accès à la plateforme végétaux d'Ebblinghem** pour les services "Espaces Verts" des communes de Renescure, Staple et Ebblinghem

Collectes de déchets non ménagers non réalisées

Accès des professionnels interdit en déchèteries

Exonération de la TEOM*** pour certaines entreprises de Nieppe :
Ruelle Dufour, ZI Les Trois Tilleuls, Centre des Commerces-Drève du Bailly, ZAE de l'Épinette, rue de l'Épinette, rue des Alouettes, rue d'Armentières, route de Bailleul

Exonération de la TEOM*** pour certaines entreprises de Bailleul :
Rue Dufour, rue de Lille, rue du Musée, rue Johannes Gutenberg, Parc d'Activités de la Blanche Maison, Parc d'Activités de la Verte Rue, Parc Commercial du Nouveau Monde

*Zone composée essentiellement de commerçants.

**Cet accès est autorisé par convention signée avec le SMICTOM des Flandres. Le transport jusqu'aux plateformes est à la charge des communes, mais le coût du traitement est pris en charge par le syndicat.

***Par délibération de la CCFI. Ces entreprises doivent gérer elles-mêmes l'élimination de leurs déchets via des contrats avec des sociétés privées.

Organisation de la collecte et ses évolutions possibles

Les fréquences des collectes effectuées en porte à porte sont fixées à l'avance ; les fréquences des collectes en apport volontaire sont aléatoires. Elles doivent cependant permettre une continuité de service pour les usagers. Les prestataires sont tenus d'enlever les bennes aussi souvent que nécessaire afin qu'elles ne soient jamais pleines. Les communes et le syndicat peuvent donc également solliciter des demandes d'enlèvement ou de vidage ponctuelles ou exceptionnelles.

Durant l'année, les fréquences de collecte ne varient pas en fonction des saisons. Seule la collecte des végétaux a lieu seulement entre le 15 mars et le 15 novembre de chaque année.

Les collectes sont également assurées les jours fériés.

Le terrain de camping situé à Saint Jans Cappel ainsi que les aires des gens du voyage d'Hazebrouck et de Bailleul sont collectés aux mêmes fréquences que tout autre foyer, entreprise, artisan, etc.

Sur les communes du territoire « SMICTOM-CCFI », le prestataire VEOLIA PROPLETE organise une tournée spécifique « voies étroites » avec une mini-benne.

Projets envisagés

Conteneurisation en
2021/2022

Construction de
nouvelles déchèteries
Merville - Hazebrouck

Harmonisation des
marchés de collecte, tri et
transfert des déchets au 1^{er}
janvier 2022

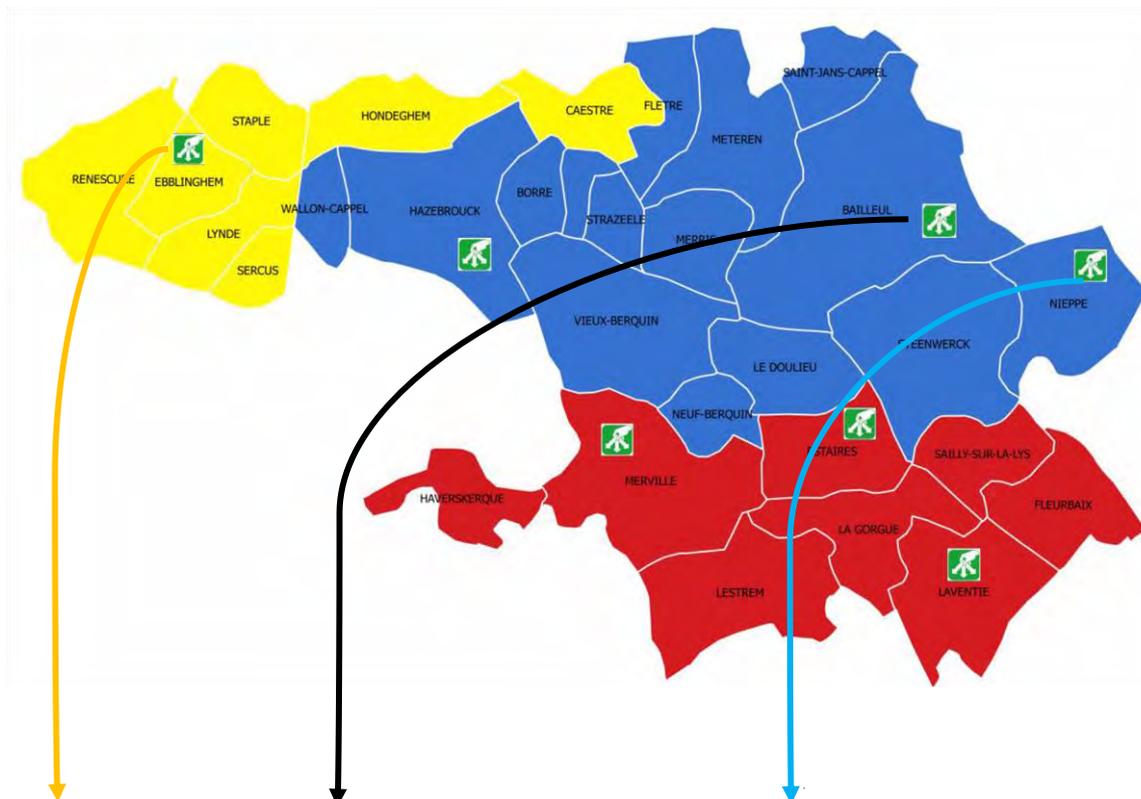
Mise en place d'une
tarification incitative
en 2022

Réflexion menée sur la
mise en œuvre d'une
collecte séparée des
biodéchets

INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT DES DECHETS

Les déchèteries

Localisations et particularités – Partie 1



Eblinghem

Rue de Théroanne

15 398 entrées
(- 6 384 entrées par rapport à 2019)

Particularité :
Pas de bennes végétaux mais une plateforme

Bailleul

701 rue des Roseaux, Parc d'Activités de la Verte Rue

50 323 entrées
(- 7 701 entrées par rapport à 2019)

Particularité :
- Collecte spécifique de l'amiante

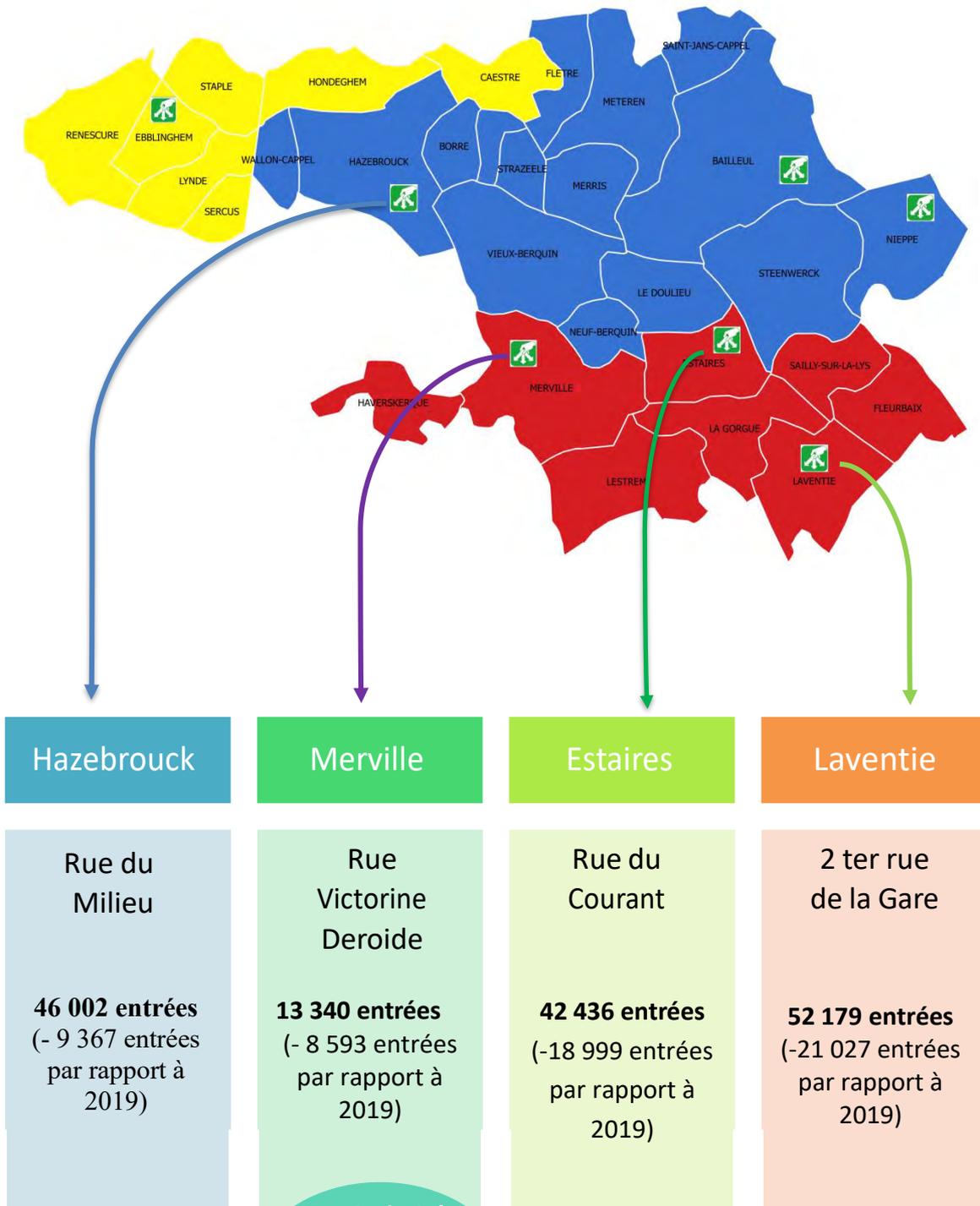
Nieppe

Z.A. de la Warnave

30 124 entrées
(- 14 795 entrées par rapport à 2019)

Les déchèteries

Localisations et particularités – Partie 2

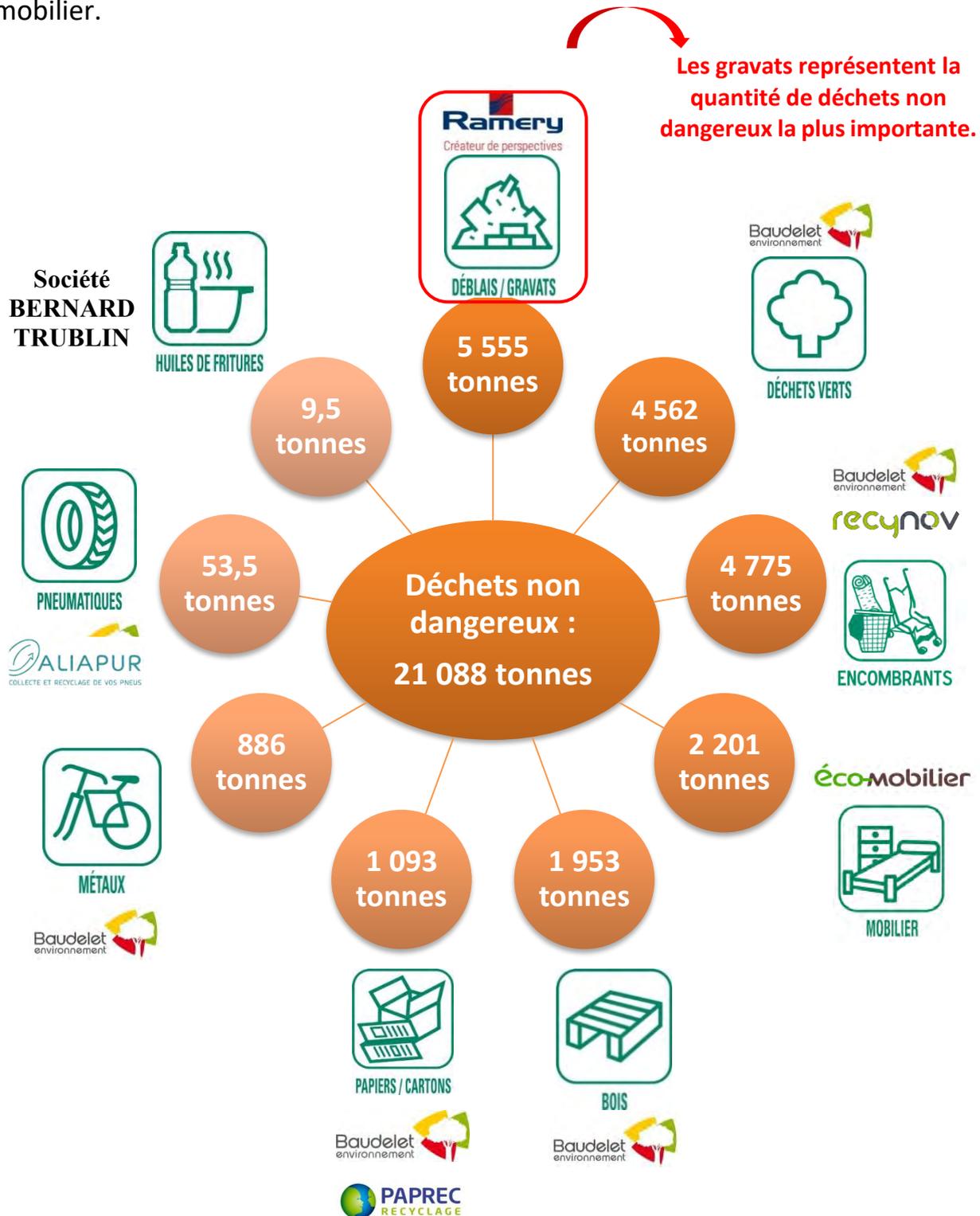


Particularité :
Déchèterie
« temporaire »
ouverte le 15
janvier 2018

Les déchèteries

Déchets non dangereux

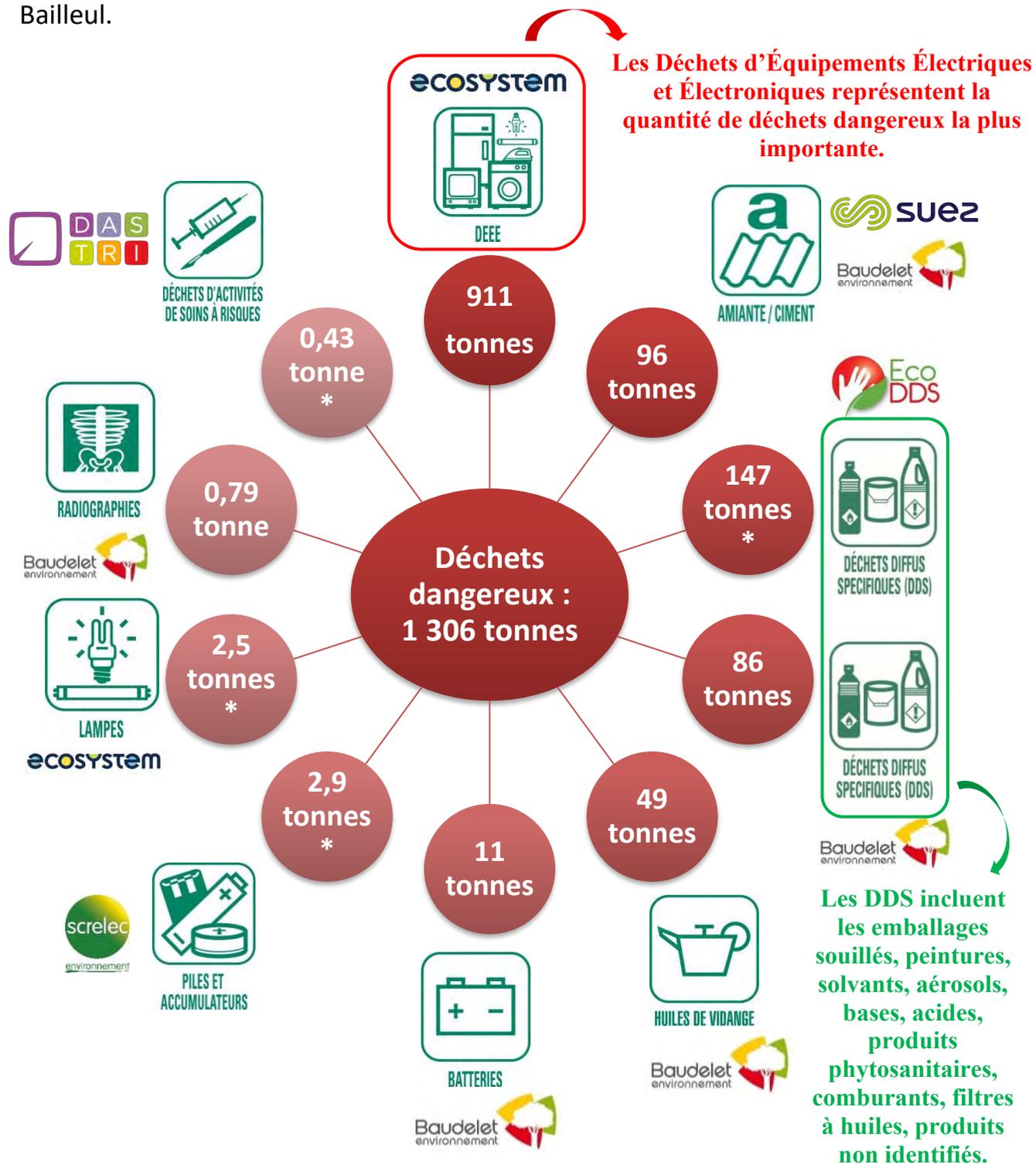
En 2020, toutes les déchèteries acceptaient les déchets non dangereux listés ci-dessous, exceptée la déchèterie temporaire de Merville (ouverte depuis le 15 janvier 2018) qui n'accepte pas le bois, les encombrants, les métaux et le mobilier.



Les déchèteries

Déchets dangereux

En 2020, toutes les déchèteries acceptaient les déchets dangereux listés ci-dessous, excepté l'amiante qui est collecté uniquement en déchèterie de Bailleul.



*Collectes et traitement assurés gratuitement par des éco-organismes

Les déchèteries

Tonnages par déchèterie et par matériau

2020	Hazebrouck	Bailleul	Estaires	Nieppe	Laventie	Ebblinghem	Merville	TOTAL	
Déchets non dangereux	Gravats	1 342,760	773,570	649,120	760,960	360,120	580,520	5 555,080	
	Déchets verts	592,265	483,210	608,420	693,840	1 049,320	627,720	4 562,535	
	Encombrants	1 069,160	1 085,110	965,680	508,690	845,170	301,700	4 775,510	
	Bois	418,580	584,220	336,320	186,900	273,960	152,700	1 952,680	
	Papiers/Cartons	157,940	184,220	229,260	132,000	266,330	34,780	1 092,670	
	Métaux	179,060	217,840	176,940	91,460	147,940	72,760	886,000	
	Mobilier	555,180	491,380	409,380	267,980	346,820	129,880	2 200,620	
	Pneumatiques	10,630	8,720	11,900	4,790	7,020	2,050	53,590	
	Huiles de fritures	2,050	1,840	1,760	1,040	1,780	0,600	9,470	
	Sous total déchets non dangereux	4 072,845	4 399,300	3 513,230	2 535,820	3 699,300	1 682,310	1 185,300	21 088,105
	DEEE	202,541	193,241	172,350	100,404	154,355	56,683	30,981	910,555
	DASRI	0,053	0,019	0,145	0,020	0,068	0,000	0,125	0,430
Déchets dangereux	Radiographies	0,076	0,139	0,183	0,085	0,225	0,029	0,791	
	Lampes	0,675	0,772	0,458	0,143	0,389	0,039	0,000	
	Piles et accumulateurs	0,496	0,315	0,480	0,448	0,896	0,223	0,000	
	Batteries						11,434	11,434	
	Huiles de vidange	8,060	11,140	8,440	4,800	10,060	3,720	2,540	
	Amiante		96,380					96,380	
	Sous total (hors déchets chimiques)	211,901	302,005	182,055	105,900	165,993	72,128	33,700	1 073,682
	Bidons vides de combustible de chauffage	0,603	0,214	0,509	0,217	0,426	0,109	0,131	
	Peintures	29,184	30,778	27,367	14,823	20,113	6,799	3,740	
	Solvants	1,345	0,922	1,086	0,787	0,922	0,268	0,158	
	Aérosols	0,429	0,323	0,445	0,251	0,296	0,090	0,047	
	Bases	0,069	0,060	0,113	0,070	0,086	0,020	0,015	
Acides	0,079	0,092	0,078	0,062	0,061	0,011	0,003		
Combustibles	0,092	0,062	0,077	0,037	0,059	0,042	0,004		
Produits phytosanitaires	0,598	0,541	0,617	0,431	0,355	0,228	0,088		
Filtres à huiles	0,092	0,114	0,176	0,063	0,199	0,000	0,000		
Sous total Eco DDS	32,491	33,106	30,468	16,741	22,517	7,567	4,186	147,076	
Emballages souillés	7,369	5,771	5,369	3,294	5,424	1,630	0,721		
Peintures	5,799	6,112	2,454	1,753	3,812	1,346	1,214		
Solvants	1,406	1,534	0,732	0,751	1,061	0,590	0,036		
Aérosols	0,410	0,625	0,416	0,230	0,557	0,115	0,035		
Bases	0,711	0,768	0,611	0,568	0,523	0,076	0,052		
Acides	0,032	0,054	0,057	0,037	0,041	0,035	0,000		
Combustibles	0,000	0,000	0,001	0,010	0,000	0,043	0,000		
Produits phytosanitaires	0,143	0,230	0,374	0,193	0,512	0,070	0,007		
Produits non identifiés	4,117	3,840	4,399	2,437	4,016	0,709	0,358		
Sous total hors Eco DDS	19,987	18,934	14,413	9,273	15,946	4,614	2,423	85,590	
Sous total déchets dangereux	264,379	354,045	226,936	131,914	204,456	84,309	40,309	1 306,348	
TOTAL	4 337,224	4 753,345	3 740,166	2 667,734	3 903,756	1 766,619	1 225,609	22 394,453	

Les déchèteries

Modes de valorisation des déchets

Déchets traités	Unité de traitement	Techniques utilisées
AMIANTE (lié)	Site SUEZ (62) Eco-site BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Installation de stockage de déchets dangereux (classe 2)
BATTERIES	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage
BOIS	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Transformation en panneaux de particules ou en combustible
Déchets d'Activités de Soin à Risque Infectieux (DASRI)	Eco-organisme DASTRI INOVA à NOYELLES SOUS LENS (62) et SOTRENOR à COURRIERES (62)	Incinération avec valorisation énergétique
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Eco-organisme Eco Mobilier Unité de traitement TRP à SECLIN (59)	Tri, recyclage, valorisation énergétique, enfouissement
Réemploi	FLANDRE RECUP à Hazebrouck (59)	Revente (économie circulaire)
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	- Eco-organisme Eco DDS : CHIMIREC NOREC à ECQUES (62) - Produits « hors Eco DDS » : regroupement sur l'écosite de MOUVAUX avant traitement par SOTRENOR à COURRIERES (62)	Transformation en CSR pour les cimentiers avec les peintures, valorisation énergétique pour les produits phytosanitaires, comburants, recyclage matière des aérosols...
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE ou D3E)	Eco-organisme Eco Systèmes ENVIE2E à LESQUIN (59)	Démantèlement et/ou valorisation matière
ENCOMBRANTS	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) puis Centre de Valorisation Énergétique FLAMOVAL à ARQUES (62)	Tri et valorisation matière avant valorisation énergétique
FERRAILLES	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Recyclage
GRAVATS	Sites RAMERY Environnement à HAZEBROUCK (59) ou HARNES (62)	Valorisation matière et/ou stockage en installation de classe 3
Huiles minérales (huile de vidange)	SEVIA à HARNES (62) ou Compagnie Française Eco Huile à LILLEBONNE (76)	Régénération
Huiles végétales	SA EUROFAT (Belgique)	Recyclage
Lampes et néons	Eco-organisme RECYLUM : Centre de démantèlement INDAVER en Belgique	Démontage pour dépollution et séparation des matières pour valorisation
PAPIERS CARTONS	Cartonneries locales et françaises majoritairement	Recyclage
PILES	Eco-organisme SCRELEC LUMIVER à Seclin (59)	Traitement par pyrométallurgie ou hydrométallurgie puis valorisation des matières quand cela est possible
PNEUS	Prestataire ALIAPUR: Ramery/Gommage Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59)	Valorisation matière
RADIOGRAPHIES	Site BAUDELET à SANTES (59)	Regroupement et transfert, puis recyclage et valorisation énergétique
VEGETAUX	Ecosite BAUDELET à BLARINGHEM (59) Recynergies à STEENWERCK (59) AgriMéthazebrouck à HAZEBROUCK (59)	Compostage Compostage Méthanisation

Les déchèteries

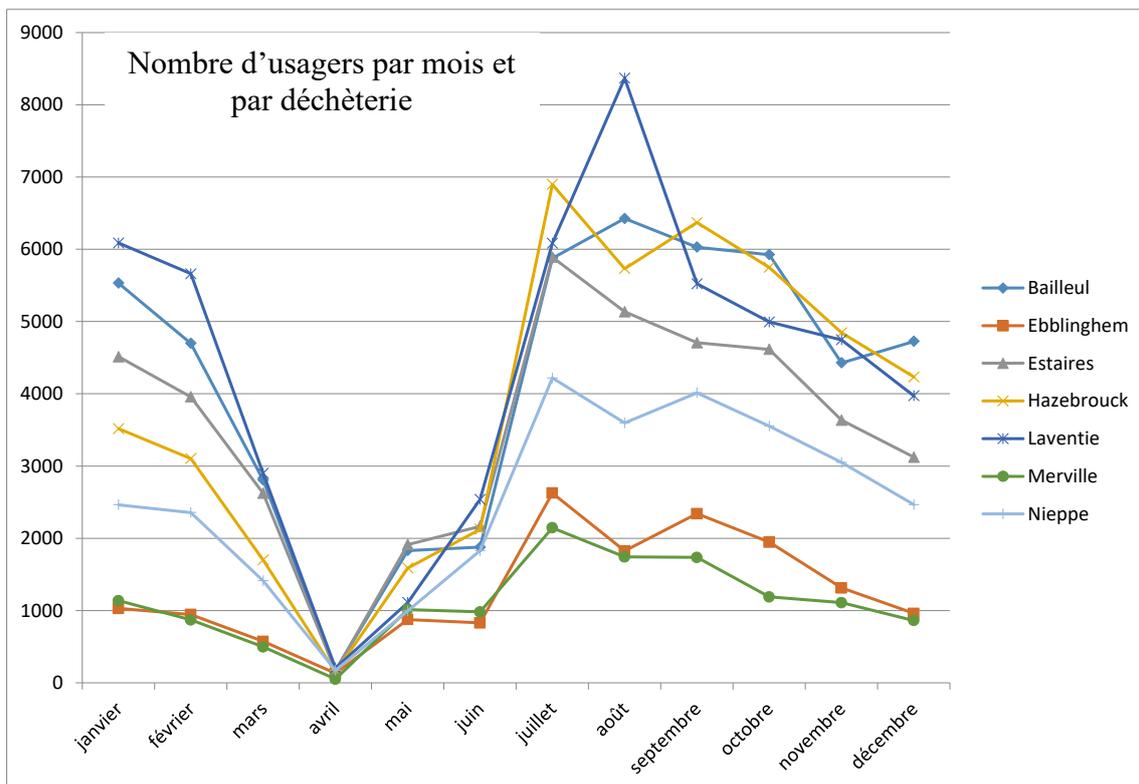
Bilan

4 139 tonnes de déchets non dangereux ont été collectés en moins par rapport à 2019

77 tonnes de déchets dangereux en moins ont été collectés par rapport à 2019

249 802 visites au total :
86 866 usagers de moins sont venus en déchèterie par rapport à 2019

Baisse due à la fermeture des déchèteries pendant le 1^{er} confinement et à la réouverture progressive et sur rendez-vous



ecosystem

911 tonnes de déchets d'équipements électriques et

2,5 tonnes de lampes et néons soit :



201 548 appareils



27 877 lampes

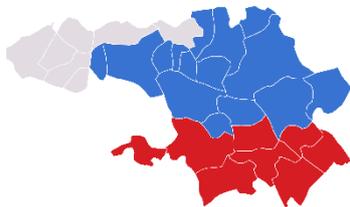
22 394 tonnes de déchets collectés en déchèteries en 2020 (26 610 t en 2019)

Soit **89,6 kg/usager** ayant eu accès en déchèterie en 2020 (79 kg/usager en 2019)

Les centres de tri

Le centre de tri de Harnes

SMICTOM - CCFI



CCFL



*Marché d'exploitation
Prestataire : PAPREC NORD
Echéance : 31 décembre 2021*

Tonnages

- 4 819 t de déchets recyclables triés

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 19 décembre 2001
- 35 000 tonnes (en deux postes)

Moyens humains

- 39 agents de tri
- 3 chefs d'équipe, 3 chefs adjoint, 3 chauffeurs PL, 6 conducteurs d'engins, 3 conducteurs de presse

Refus de tri produits
Territoire
"SMICTOM - CCFI"

- Taux de refus de tri en 2020 : 18.87 %*
- Soit 669 t/an de refus passés sur la chaîne de tri
- Ou 10,7 kg/hab/an sur 50 kg/hab/an de déchets recyclables collectés

Refus de tri produits
Territoire "CCFL"

- Taux de refus de tri en 2020 : 20,15 %*
- Soit 354 t/an de refus passés sur la chaîne de tri
- Ou 8,8 kg/hab/an sur 40,6 kg/hab/an de déchets recyclables collectés

* Taux calculé grâce aux caractérisations réalisées sur le gisement collecté.

Les centres de tri

Le centre de tri d'Aire-sur-la-Lys « RECUP'AIRE »

CCFI - Ex - Houtland



Marché d'exploitation
Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT
Sous-traitant pour le tri des déchets recyclables :
RECUP'AIRE

Tonnages

- 342 t de déchets recyclables triés *

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral du 11 mai 1999
- 15 000 tonnes

Moyens humains

- 40 agents en contrats d'insertion (dont 33 trieurs)
- 4 agents permanents
- 1 responsable de site permanent

Refus de tri produits Territoire "SMICTOM - CCFI"

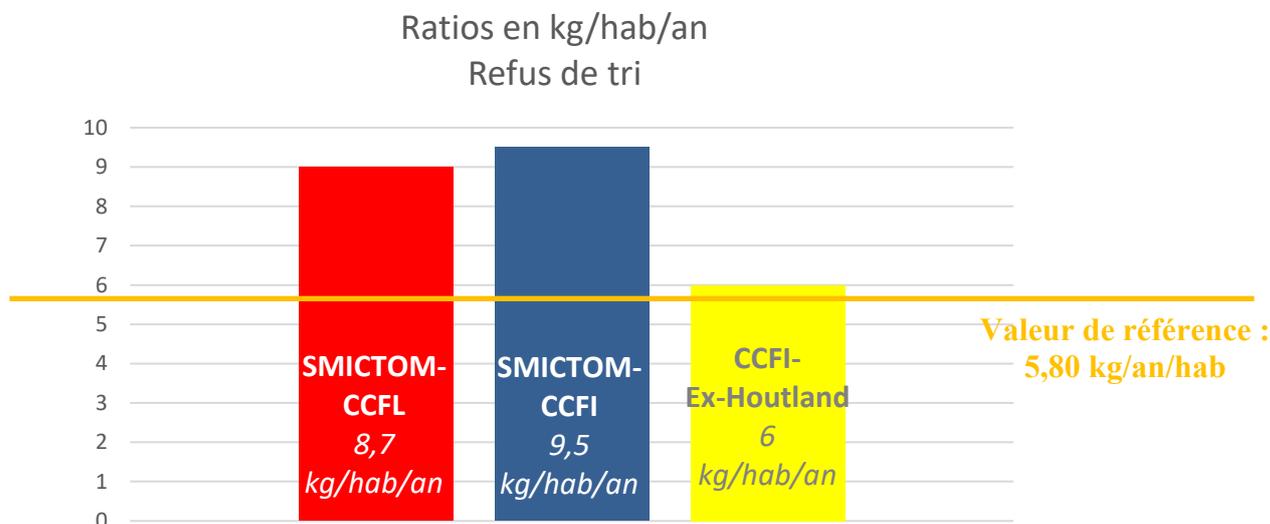
- Taux de refus de tri en 2020 : 28,8 % **
- Soit 98 tonnes sur l'année
- Ou 12,7 kg/hab/an en 2020
- Hausse de 6,7 kg/hab/an par rapport à 2019

* Le centre de tri Recup'Aire a été fermé pendant le 1er confinement : 37 tonnes de déchets recyclables ont été détournés vers le CVE Flamoval pour y être valorisés énergétiquement.

** Refus de tri 2019 = 12,23%. Cette augmentation du taux de refus de tri en 2020 est dû à un tri réalisé en mode dégradé en raison des mesures sanitaires (COVID)

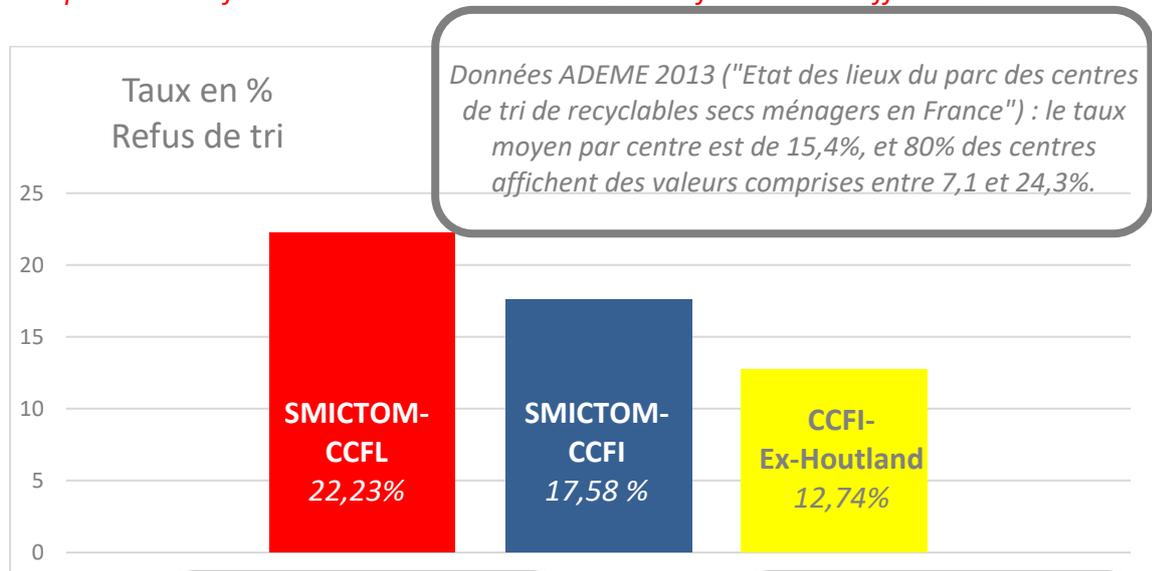
Les centres de tri

Les refus de tri : BILAN



Ci-dessus les ratios de taux de refus pour chacune des trois « zones » du SMICTOM des Flandres, comparés au ratio donné par Eco Emballages (Source : Valeur de référence donnée par l'éco-organisme dans le cadre du Soutien pour le Développement Durable – « SDD » - de l'année 2017).

N.B. : Les refus de tri des territoires de la CCFL et du SMICTOM hors CCFL sont difficilement comparables du fait de leurs modes de collecte et de facturation différents.



Traitement des refus de tri CCFL et CCFI => Valorisation énergétique au CVE Flamoval à Arques, par adhésion au SMFM



Traitement des refus de tri Ex-Houtland => Enfouissement (stockage) à l'écosite de Blaringhem (marché Baudelet)

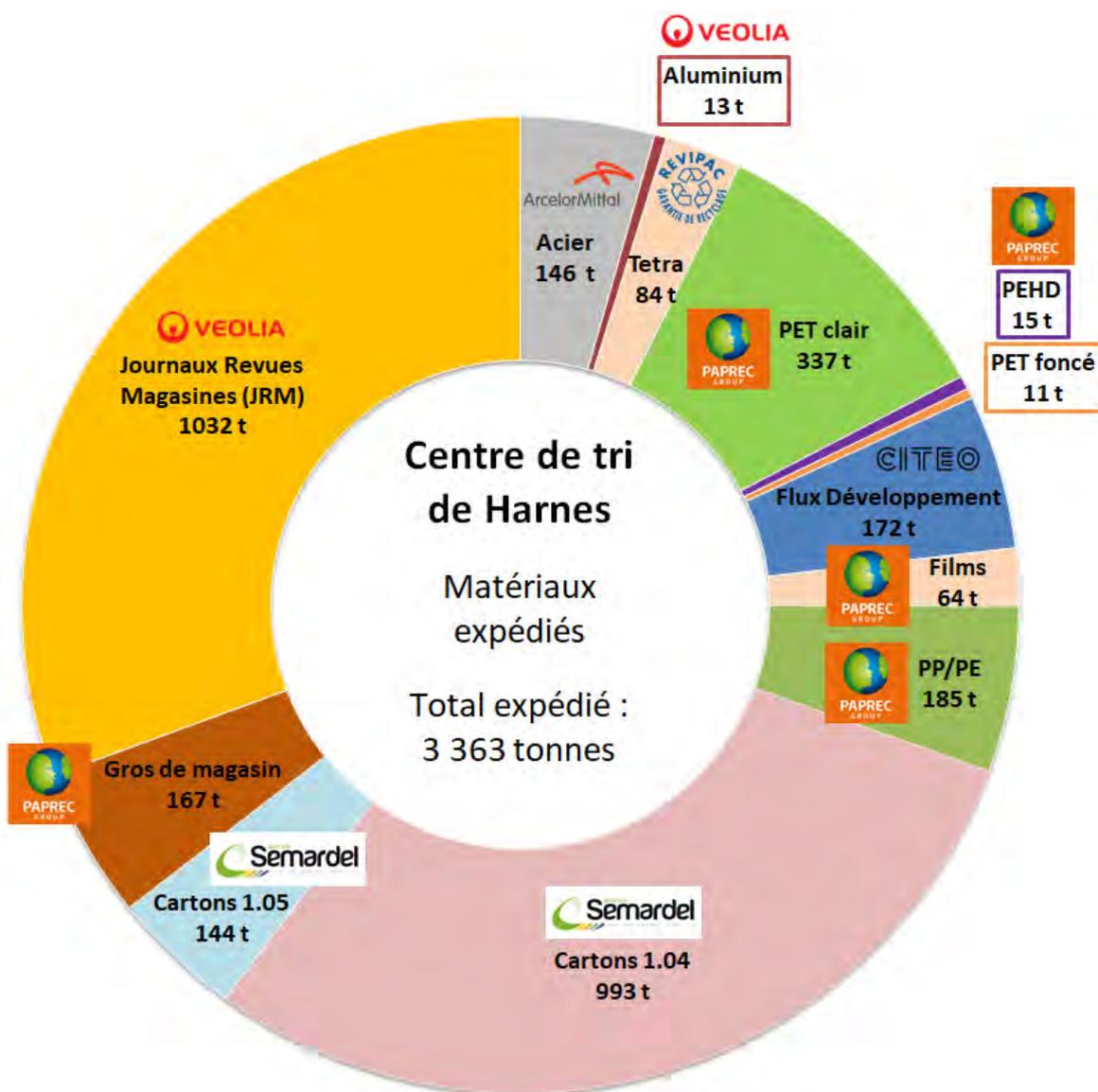


Les centres de tri

Valorisation « matière » avec nos repreneurs



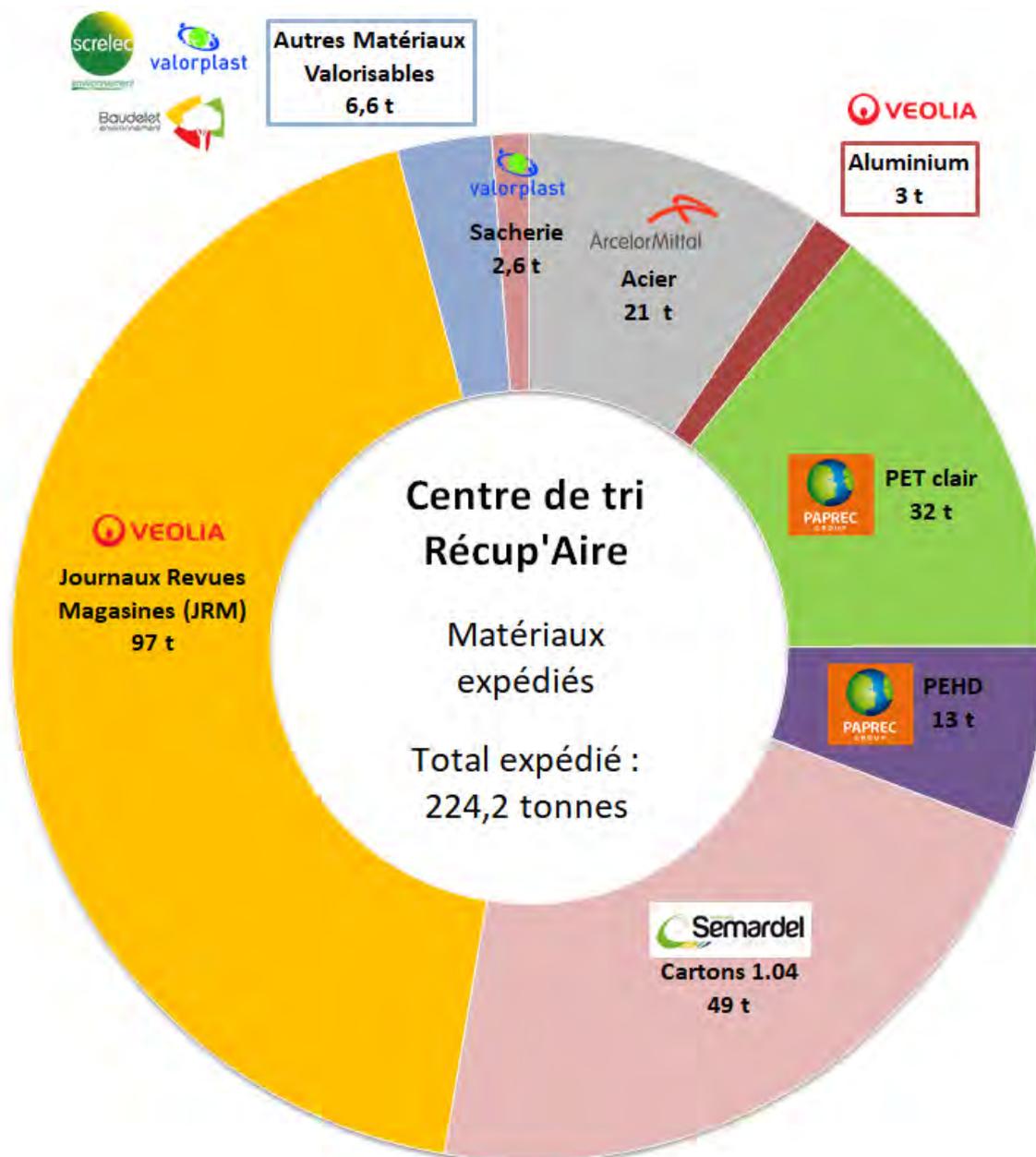
Les repreneurs listés ci-dessous ont été retenus par le syndicat dans le cadre du Contrat d'Action pour la Performance signé avec CITEO sur la période 2018 – 2022 (barème F)



Remarque : le tonnage d'acier indiqué ici ne tient pas compte des 109 tonnes supplémentaires expédiées en 2020, au titre de l'année 2019 (en effet, en raison de problèmes de qualité et de réglage de process, l'acier n'a pas pu être expédié en 2019).

Les centres de tri

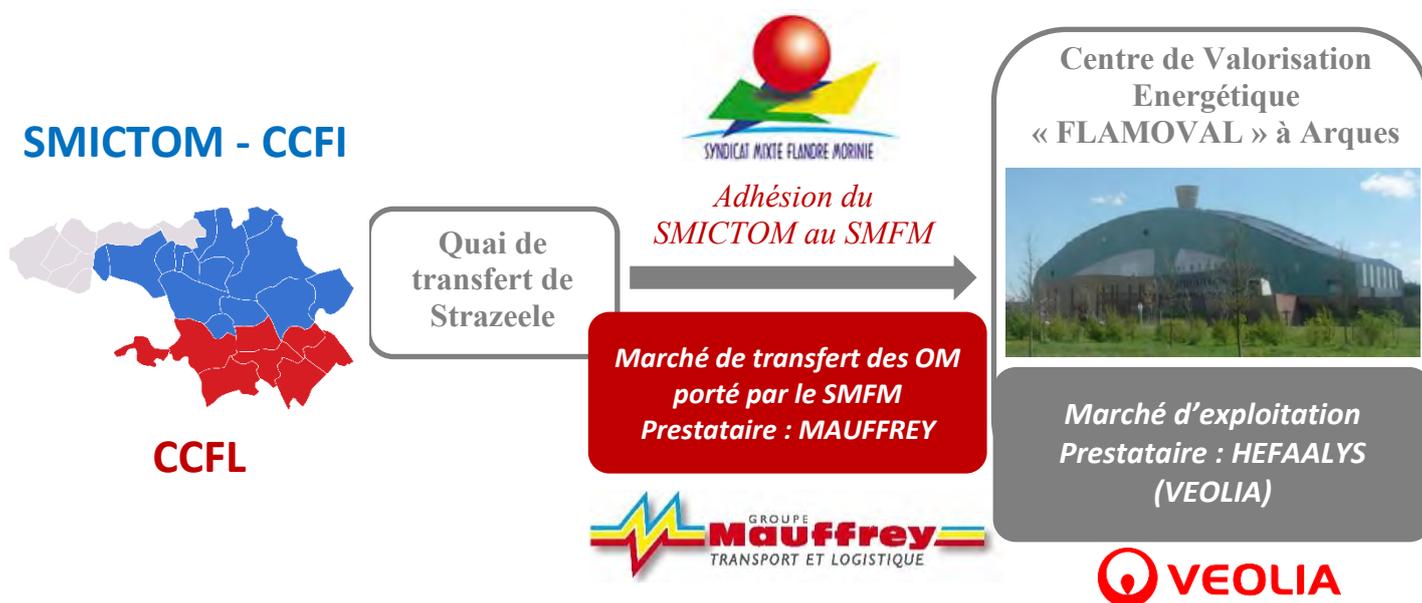
Valorisation « matière » avec nos repreneurs



Matériaux expédiés	Sites de valorisation
Journaux Revues Magasines (JRM)	Cartonneries locales
Papiers Cartons (1.04 et 1.05)	Sites de valorisation français ou européens
Plastiques (PET clair, PEHD, Films, PP/PE)	Sites de valorisation français ou européens
Acier	Aciérie de Dunkerque (59)
Aluminium	Metaalhandel WERRENS - Balen (Belgique)
Tetra « briques alimentaires »	Sites de valorisation français ou européens
Gros de magasins	Bel Fibres en Belgique FCR (Paprec) à St Herblain
Autres Matériaux Valorisables : Pots et barquettes en plastique, Verre, DEEE et ferraille, Piles	Pots et barquettes : Environnement 48 à Mende Baudalet Environnement pour les autres déchets valorisables
Sacherie : Housses et films en polyéthylène, sacs de collecte en plastique	Vogt-Plastics en Allemagne

Le traitement des Ordures Ménagères (OM)

La valorisation énergétique – Partie 1



Tonnages d'OM traités (SMICTOM)

- 24 401 tonnes en 2020
- Hausse de 570 tonnes par rapport à 2019

Tonnages de refus traités (SMICTOM)

- 1 061 tonnes en 2020
- Hausse de 41 tonnes par rapport à 2019

Métaux issus des mâchefers (SMICTOM)*

- Acier : 408 tonnes traitées chez Arcelor Mittal
- Aluminium : 56 tonnes traitées chez GDE

Capacité annuelle de traitement

- Arrêté préfectoral complémentaire en date du 4 avril 2018
- Autorisation pour 100 000 tonnes par an (à compter de 2018)
- Autres collectivités adhérentes : SIROM Flandre Nord et SMLA

Performance énergétique (Douane)

- 77,7 % en 2020
- 71,2% en 2019

* Mâchefers = résidus solides de combustion

Le traitement des ordures ménagères

L'enfouissement (ou stockage) – Partie 2



CCFI - Ex - Houtland



Installation de stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) sur l'écosite Baudalet à Blaringhem

*Marché d'exploitation
Prestataire : BAUDELET
ENVIRONNEMENT
(Echéance : 31 décembre 2021)*



Tonnages d'OM
traités (SMICTOM)

- 1 842 tonnes en 2020
- Hausse de 42 tonnes par rapport à 2019

Tonnages de refus
traités (SMICTOM)

- 75 tonnes en 2020
- Hausse de 33 tonnes par rapport à 2019

Capacité annuelle de
traitement

- Arrêté préfectoral du 06 novembre 2012
- Autorisation pour 510 000 tonnes par an
- Durée prévisionnelle : 27 ans
- Valorisation des biogaz et des lixiviats

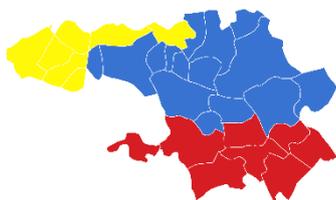
Le traitement des végétaux

Plateforme de compostage



Plateforme de compostage sur l'écosite Baudalet à Blaringhem

SMICTOM
des Flandres



Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°2 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : ASTRADDEC pour les prestations de broyage et de transport depuis les plateformes végétaux de Strazeele et d'Ebblinghem

Échéance : 30 sept. 2020



Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : Agri Méthazebrouck

Démarrage du marché : 1^{er} octobre 2020

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an



Gisement de
végétaux
concernés

- Végétaux collectés en porte à porte à Hazebrouck et Bailleul
- Végétaux issus des bennes d'apport volontaire déposés dans les communes (hors CCFL)
- Végétaux issus des déchèteries de l'ensemble du territoire

Modalités de
fonctionnement

- Pour les végétaux collectés en porte à porte à Bailleul et Hazebrouck : passage par la plateforme de Strazeele
- Pour les végétaux issus des déchèteries : apport direct à l'écosite de Blaringhem (excepté à Hazebrouck, voir p. 45)
- Pour les végétaux des bennes d'apport volontaire : apport direct à Blaringhem ou passage par les plateformes végétaux de Strazeele ou d'Ebblinghem, selon la distance

Tonnages de
végétaux traités

- 8 045 tonnes en 2020
- Baisse de 3 242 tonnes par rapport à 2019

Capacité annuelle
de traitement

- Arrêté préfectoral du 06 novembre 2012
- Plateforme : autorisation pour 165 t/jour ou 60 325 t/an
- Affinage du compost par criblage : 150 kW - 500 t/jour

Le traitement des végétaux

Plateforme de compostage



Plateforme de compostage – Recynergies située à Steenwerck

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : Recynergies

Démarrage du marché : 1^{er} octobre 2020

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an



Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus des déchèteries de Nieppe et Bailleul depuis le 1^{er} octobre 2020
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Bailleul depuis le 1^{er} octobre 2020

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte VEOLIA

Tonnages de végétaux traités

- 397 tonnes issues des déchèteries de Nieppe et Bailleul
- 52,54 tonnes issues de la collecte en porte à porte

Autorisation d'exploitation

- Déclaration initiale de l'installation le 3 octobre 2019 (régime de déclaration)

Le traitement des végétaux

Unité de méthanisation



Unité de méthanisation - Agri Méthazebrouck située à Hazebrouck

Hazebrouck



Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°2 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : Agri Methazebrouck,

Fin du marché le 30 sept. 2020

Marché de collecte et traitement en 7 lots

Lot n°1 : VEGETAUX

Prestataire : BAUDELET ENVIRONNEMENT

Sous-traitant : Agri Méthazebrouck

Démarrage du marché : 1^{er} octobre 2020

Echéance : 30 sept. 2022, avec possibilité de deux reconductions de 1 an



Gisement de végétaux concernés

- Végétaux issus de la déchèterie d'Hazebrouck
- Végétaux issus de la collecte en porte à porte à Hazebrouck à compter du 20 mai 2020
- Végétaux issus du service Espaces Verts de la commune d'Hazebrouck

Modalités de fonctionnement

- Pour les végétaux issus des déchèteries : transport effectué par la société BAUDELET
- Pour les végétaux issus de la collecte en porte à porte : apport par le prestataire de collecte VEOLIA
- Pour les végétaux de la commune : apport direct par les services de la ville d'Hazebrouck

Tonnages de végétaux traités

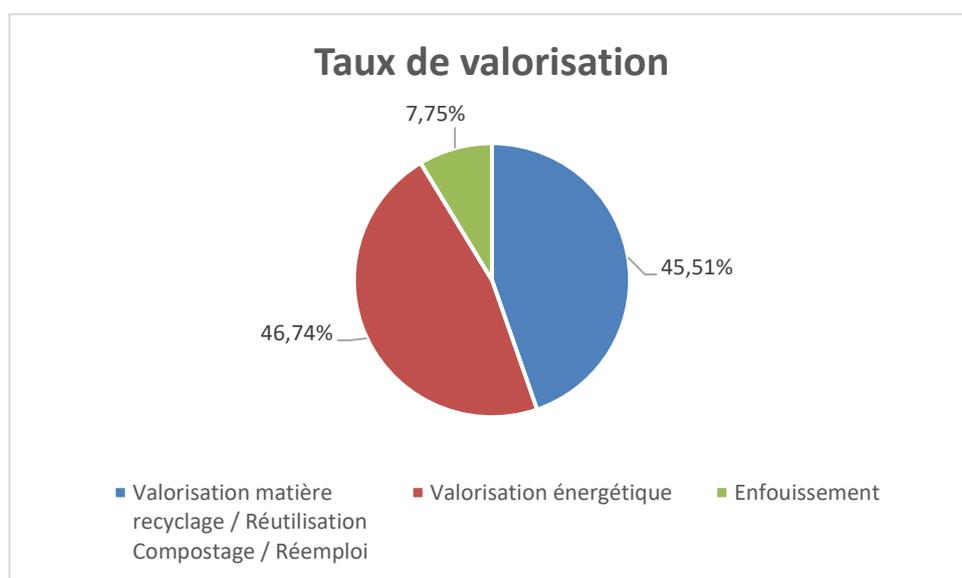
- 592 tonnes issues de la déchèterie d'Hazebrouck
- 382 tonnes issues de la collecte en porte à porte
- 109 tonnes issues du service Espaces Verts de la commune d'Hazebrouck

Autorisation d'exploitation

- Arrêté préfectoral du 9 décembre 2014

Taux global de valorisation des déchets

Déchets traités (par ordre alphabétique)	Valorisation matière recyclage / Réutilisation Compostage / Réemploi	Valorisation énergétique	Enfouissement	Remarques
Amiante			96,38	
Batteries	11,43			
Bois	976,34	976,34		50% valorisation matière 50% valorisation énergétique
DASRI		0,43		
DDS	9,30	223,37		acides, bases, filtres à huiles et aérosols valorisation matière, les autres DDS valorisation énergétique
Déchets recyclables expédiés	3 587,20			
D3E	910,56			
Encombrants	2 387,76	2 387,76		50% valorisation matière 50% valorisation énergétique
Ferraille	886,00			
Gravats	2 777,52		2 777,52	50% valorisation matière 50% enfouissement
Huile végétale	9,47			
Huile de vidange	48,76			
Lampe et néons	2,48			
Mobilier (DEA)	1 254,35	792,22	154,04	1/3 valorisation matière 1/3 valorisation énergétique 1/3 enfouissement
Ordures Ménagères		24 401	1 842	
Papiers cartons	1 092,67			
Piles	2,86			
Pneus	53,49			
Radiographies	0,40	0,40		50% valorisation matière 50% valorisation énergétique
Refus expédiés		1 061,00	75,50	
Textiles	649,02			
Végétaux	9 524,66			
Verre	4 875,00			
Total	29 059,25	29 842,51	4 945,44	63 847,20
Taux de valorisation	45,51%	46,74%	7,75%	TOTAL déchets traités



Prévention des déchets

L'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi TECV) de 2015 est une diminution de 10% de la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2020, par rapport à 2010.

Les déchets comptabilisés sont tous les déchets traités par le syndicat, tous flux confondus (ordures ménagères, déchets recyclables, végétaux, verre, textiles, déchets issus des déchèteries, encombrants) et tous types de collectes confondus (en porte à porte, en apport volontaire, sur rendez-vous).

En 2010, la quantité globale de déchets traités par le syndicat s'élevait à 66 507 tonnes, pour une population de 97 630 habitants, soit un ratio de **681 kg/hab.**

En 2019, cette quantité est de 68 465 tonnes, pour un territoire de 110 273 habitants, soit un ratio de **621 kg/hab.**

En 2020, cette quantité est de 65 633 tonnes, pour un territoire de 110 282 habitants, soit un ratio de **597 kg/hab.**



* Données à prendre avec précaution, certains services ayant été suspendus pendant la crise sanitaire.

Prévention des effets néfastes de la gestion des déchets sur l'homme et l'environnement

Déchèteries - Partie 1

(gérées en régie par le SMICTOM des Flandres)

Protection du sol et de l'environnement

- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents
- En cas de pollution accidentelle : utilisation d'absorbant pour neutraliser le déversement

Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Gestion des eaux pluviales à la parcelle avec présence de séparateur à hydrocarbures sur chaque déchèterie
- Présence d'une fosse toutes eaux dans les déchèteries non reliées à l'assainissement collectif
- Vidange annuelle de ces équipements
- Analyse de rejet de l'eau avant rejet au milieu naturel annuelle

Nuisances sonores

- Horaires d'ouverture des déchèteries et de rotation des bennes respectant le voisinage
- Mesures de bruit réalisées tous les 3 ans

Pollution de l'air

- Les seuls déchets susceptibles de produire des nuisances olfactives sont les déchets verts, par leur fermentation. Toutefois, les rotations de bennes sont réalisées de manière fréquente et régulière pour éviter toute génération d'odeur.

Sécurité

- Mise à disposition d'EPI (chaussures, vêtements de travail, gants...).
- Un marquage spécifique est effectué sur chacun des DEEE collectés en déchèterie afin de pouvoir les repérer en cas de vol. Les prestataires interviennent dans la mesure en dehors des heures d'ouverture pour ne pas croiser le flux de véhicules légers.
- Local de décontamination de l'amiante à Bailleul
- Alarme intrusion (Bailleul et Laventie uniquement)
- Système de détection incendie (Bailleul et Laventie uniquement)
- Trappes de désenfumage dans les locaux DDS (Bailleul et Laventie uniquement)

Gestion des risques

- Extincteurs à proximité des locaux de produits chimiques
- Aquisition de diphotérine et formation à son utilisation (en cas de projection oculaire et/ou cutanée)

Formation

- Formation d'un nouvel opérateur pour la collecte de l'amiante.
- SST : 4 agents en formation initiale et 2 en recyclage

Site de Strazeele (centre de tri et quai de transfert) – Partie 2

(exploité par Veolia Propreté Nord Normandie)

Protection du sol et de l'environnement

- Réalisation chaque année d'un exercice d'urgence "pollution accidentelle"
- Certification ISO 14001
- Pose de filets anti-envol sur les bennes de Journaux Revues Magazines
- Nettoyage régulier des déchets dispersés sur le site par les agents, en complément d'un nettoyage mécanique programmé deux fois par semaine

Réseaux d'eaux pluviales et protection du milieu naturel

- Curage du bassin de rétention avant rejet en milieu naturel chaque année

Nuisances sonores

- Les avertisseurs des véhicules ne sont utilisés que pour la marche arrière ou un incident, et la sirène du centre de tri que pour prévenir un accident grave.
- Des bouchons d'oreilles sont distribués aux agents de la chaîne de tri

Pollution de l'air

- Les fosses d'ordures ménagères au quai de transfert sont en grande partie fermées et ne génèrent aucune émission nocive dans l'air pour l'environnement avoisinant
- L'ensemble des véhicules de collecte est bridé à 80 km/h et 100 % des conducteurs sont formés à l'éco-conduite.

Sécurité

- A la prise de poste, les opérateurs vérifient le bon fonctionnement des arrêts d'urgence et organes de sécurité de la chaîne de tri et de leur véhicule de collecte.
- Causeries "sécurité" avec le personnel (collecte et tri)

Gestion des risques

- Présence de Réseaux d'Incendie Armés (RIA), extincteurs, Equipements de Protection Individuelle (EPI), système de détection incendie, appareils équipés d'arrêt d'urgence dans le centre de tri.
- Une maintenance régulière est effectuée sur ces équipements.

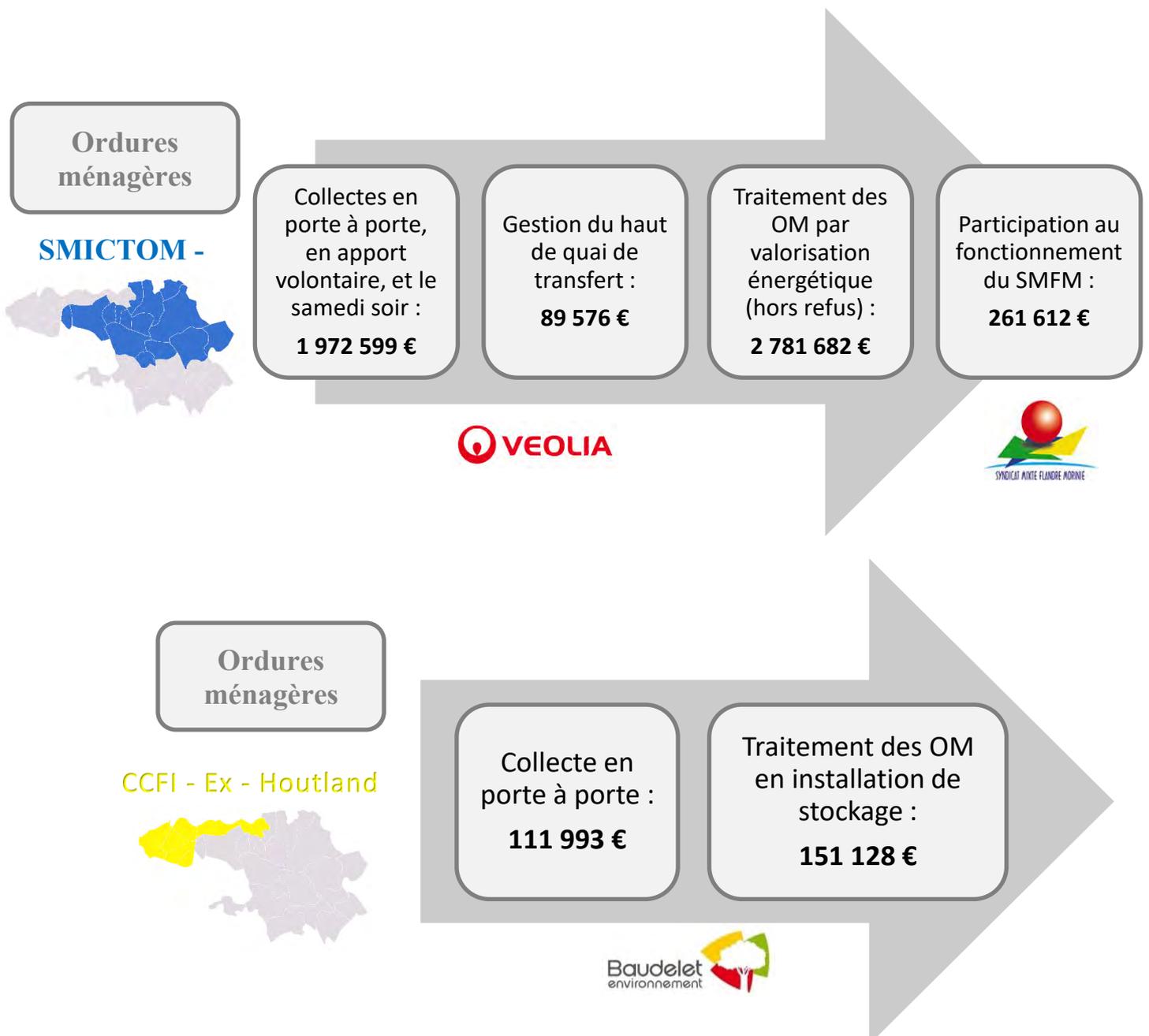
Formation

- Formation sécurité pour l'ensemble des managers
- Formation incendie, moyens de secours, sauveteur et secouriste au travail, gestes et postures, permis de feu...

INDICATEURS FINANCIERS

Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires
Partie 1

Les montants sont exprimés en € HT.



Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires Partie 2

Les montants sont exprimés en € HT.



Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires Partie 3

Les montants sont exprimés en € HT.

Verre en porte à porte

CCFI - Ex - Houtland



Collecte mensuelle en porte à porte :

53 189 €

Baudolet
environnement



Verre en apport volontaire

SMICTOM des Flandres



Collecte en apport volontaire :

176 333 €

Maintenance des colonnes à verre :

2 985 €

mineris
GROUPE



Montants annuels des principales prestations rémunérées à des prestataires Partie 4

Les montants sont exprimés en € HT.

Déchèteries

SMICTOM des Flandres



Transfert et traitement de
l'ensemble des déchets :

1 567 359 €



Les différentes sources de financement

S'agissant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la CCFI fixe le taux pour chaque commune membre qui adhère au SMICTOM des Flandres.

La CCFL équilibre ses dépenses par la Redevance Incitative.

Le financement du service est assuré grâce aux sources suivantes :

Contributions des collectivités au coût de service

CCFI : 9 500 000 €
CCFL : 2 150 000 €
+ 1 415 000 € par rapport à 2019

Soutiens des éco-organismes (cf. détails page suivante)

1 422 158 €
- 10 204 € par rapport à 2019*

Rachat de matériaux

Matériaux issus des déchèteries (batteries, ferrailles, huiles alimentaires, papiers cartons)

587 675 €
- 149 246 € par rapport à 2019

Matériaux issus des centres de tri (plastiques, alu, acier, cartons, JRM, tetra, gros de magasins)

Ventes en régie

Sacs végétaux (20 € les 100 sacs)

29 620 € à Hazebrouck
4 320 € à Bailleul
Soit 33 940 sacs au total
- 46 200 sacs par rapport à 2019
- 13 640 € par rapport à 2019

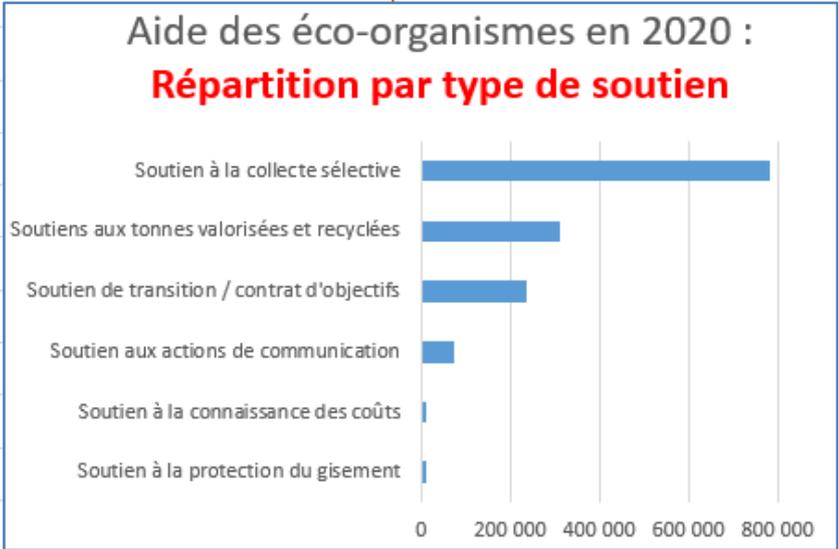
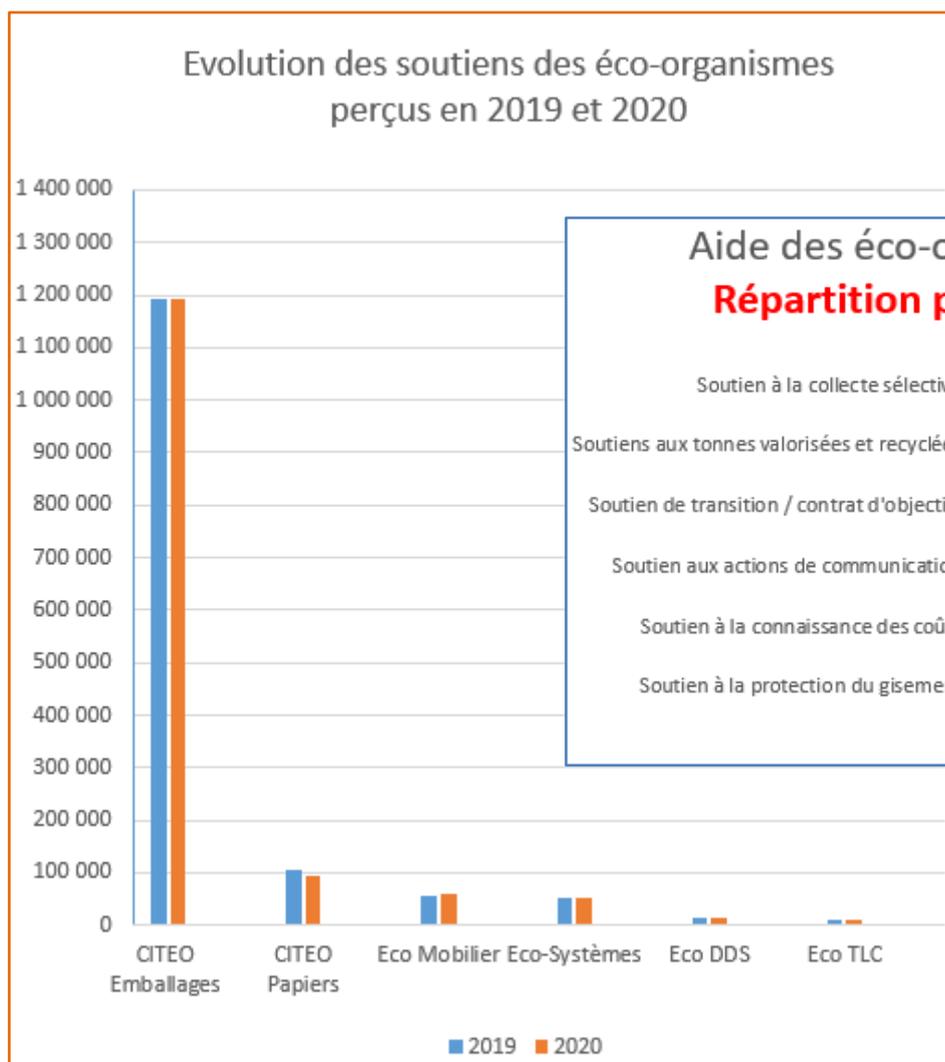
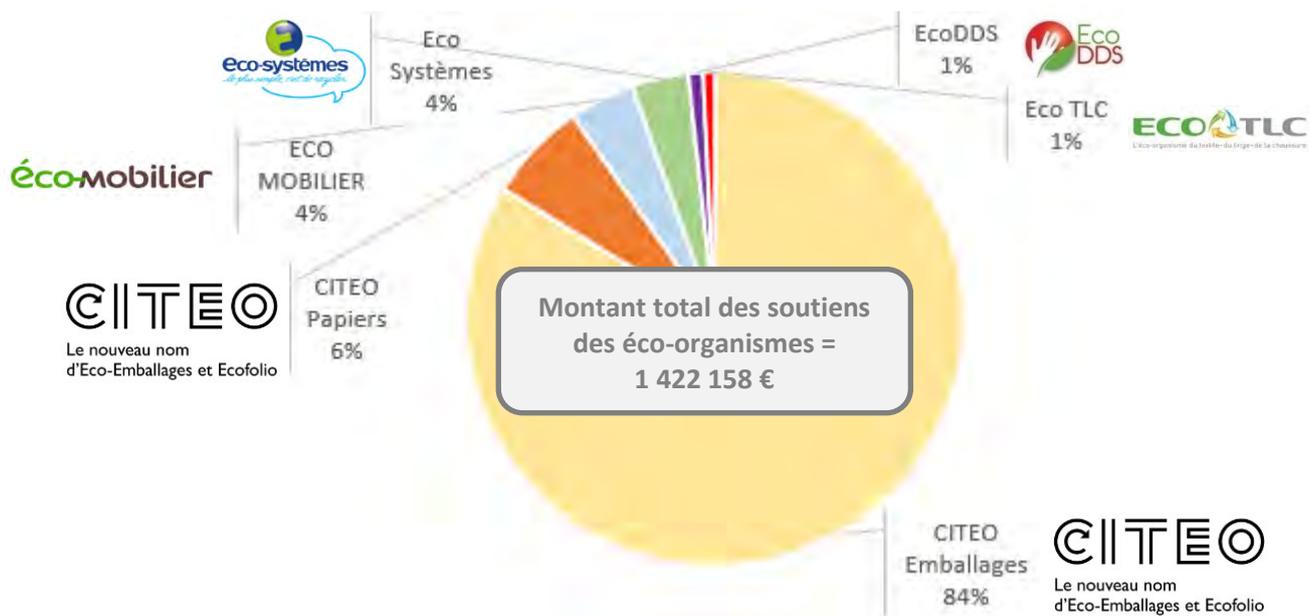
Sacs amiante (10 € le sac)

4 750 €
- 116 sacs par rapport à 2019
- 1 160 € par rapport à 2019

Composteurs (40 € les 1 100 L et 35 € les 830L)

2 760 €
Vente de 16 composteurs de 830 L et de 55 composteurs de 1 100 L
(+ 1 composteur par rapport à 2019)

Soutiens des éco-organismes (perçus en 2020 au titre de l'année N-1)



Coûts complets 2020

Les coûts complets représentent le montant total des charges relatives à chacune des étapes techniques : collecte, transfert, tri, traitement...

Les données du territoire sont comparées à celles de l'ADEME dans son « *Référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets – édition 2019* ».



En € HT /

Coût complet en € HT/tonne

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

OMR
Ordures
ménagères
résiduelles

251 €
(moyenne)



194 € - 343 €
(percentiles*)

Verre

92 €
(moyenne)



46 € - 124 €
(percentiles*)

**RSOM
hors verre**
Recyclables secs
des ordures ménagères

467 €
(moyenne)



304 € - 627 €
(percentiles*)

**Déchets des
déchèteries**

127 €
(moyenne)



94 € - 180 €
(percentiles*)

CCFI - Ex - Houtland



143

Porte à porte :

250

679

/

SMICTOM - CCFI



CCFL

240

/

507

/

SMICTOM des Flandres



/

Apport
volontaire :

44

/

112

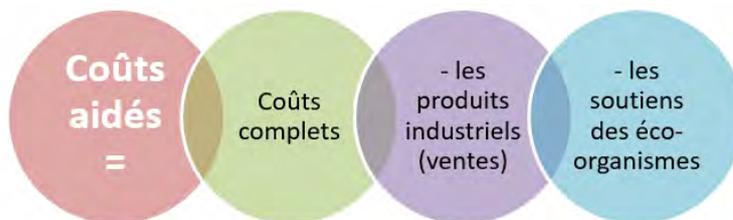


En € HT / habitant

Coût complet en € HT/habitant

	OM	Verre	RSOM	Déchèteries
ADEME	59	3	23	24
Ex-Houtland	34	7	25	
CCFI + CCFL	62		26	
SMICTOM des Flandres		2		23

Coûts aidés 2020



En € HT / habitant

Coût aidé moyen en € HT/habitant

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



CCFI - Ex - Houtland



33

Porte à porte :
6,2

12,5

/

SMICTOM - CCFI



CCFL

61

/

7,4

/

SMICTOM des Flandres



/

Apport
volontaire :
0,9

/

20,2



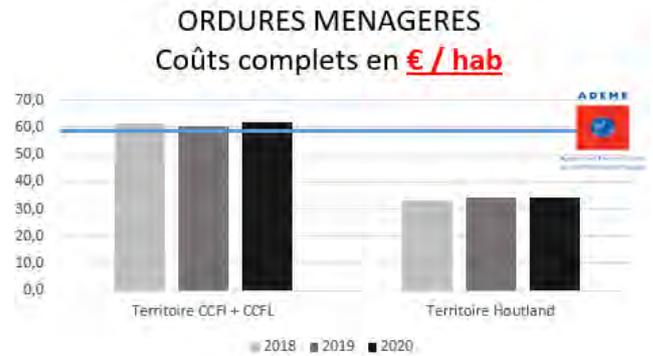
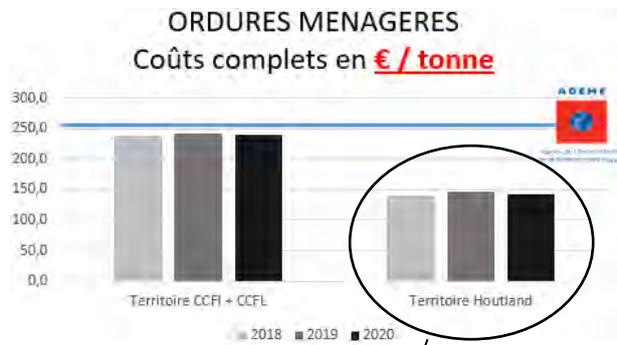
En € HT / tonne

Coût aidé moyen en € HT/tonne

	OM	Verre	RSOM	Déchèteries
ADEME	229	56	202	112
Ex-Houtland	138	223	340	
CCFI + CCFL	236		128	
SMICTOM des Flandres		21		101

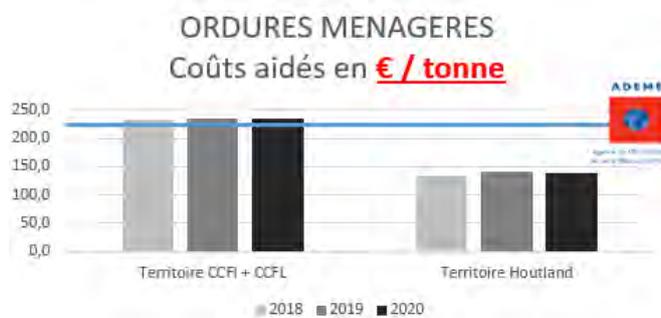
Coûts complets et coûts aidés

Ordures ménagères - Evolution sur 3 ans



Le stockage des ordures ménagères (territoire Ex-Houtland) est moins coûteux que la valorisation énergétique (l'ADEME fait la même remarque dans son rapport de 2019).

Les seules aides perçues pour le flux des ordures ménagères sont celles de CITEO dans le cadre de la valorisation énergétique au CVE Flamoval.



Coûts complets et coûts aidés

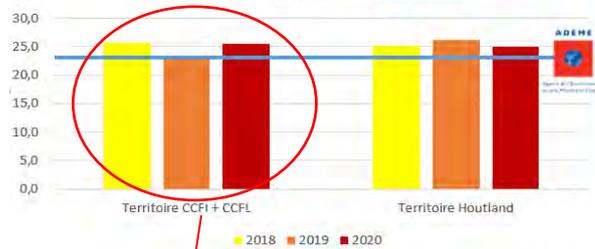
Déchets recyclables - Evolution sur 3 ans

DECHETS RECYCLABLES
Coûts complets en **€/tonne**



La collecte et le tri sont réalisés à coût constant (rapporté à la tonne) entre 2019 et 2020.

DECHETS RECYCLABLES
Coûts complets en **€/hab**



En 2019, une économie importante avait été réalisée en externalisant le tri des déchets recyclables dans un centre de tri plus performant situé à Harnes.
En 2020, l'augmentation des tonnages collectés (+ 4,6 %), en raison de l'Extension des Consignes de Tri, provoque une hausse du coût d'environ 2 € par habitant.

DECHETS RECYCLABLES
Coûts aidés en **€/tonne**



DECHETS RECYCLABLES
Coûts aidés en **€/hab**



Grâce au soutien de CITEO et aux recettes liées à la revente des matériaux triés envoyés chez les repreneurs, le syndicat présente des coûts aidés relativement faibles par rapport aux coûts moyens nationaux établis par l'ADEME.

Coûts complets et coûts aidés

Verre - Evolution sur 3 ans



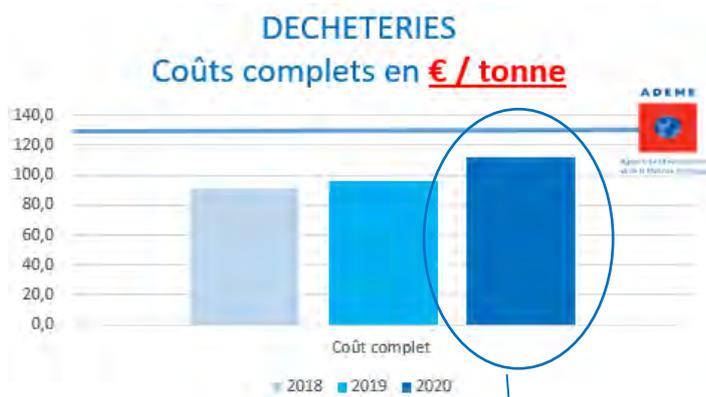
Même si 2020 fut une année « blanche » en terme de lavage des colonnes à verre (les campagnes de lavage sont réalisées tous les 2 ans), le coût à l'habitant a augmenté en raison d'une hausse des tonnages collectés (+ 3,9 %).



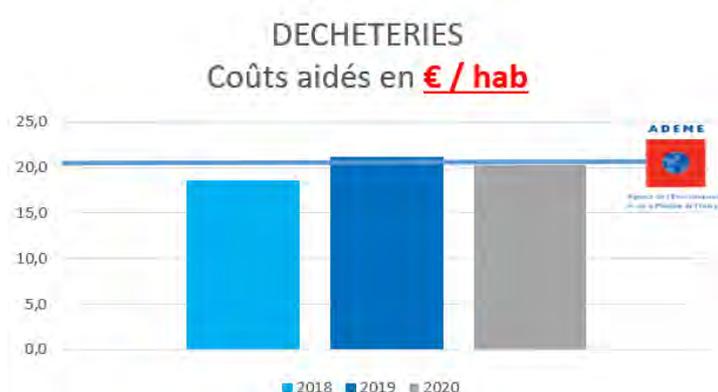
On constate une nette augmentation des coûts aidés : cela signifie que les soutiens ont baissé de manière significative. En effet, le repreneur du verre a baissé son prix de rachat de plus de 11 € la tonne sur 6 mois en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Coûts complets et coûts aidés

Déchèteries - Evolution sur 3 ans



La crise sanitaire a généré une augmentation du coût unitaire à la tonne de 15 € HT / t. Ceci peut s'expliquer par une importante baisse des tonnages collectés en déchèteries (- 15,8 %), malgré une baisse d'environ 50 000 € HT des prestations de collecte et traitement des matériaux issus des déchèteries entre 2019 et 2020 (fermeture temporaire des déchèteries).



Les amortissements liés aux réhabilitations des déchèteries de Bailleul et Laventie sont pris en compte dans ces coûts.

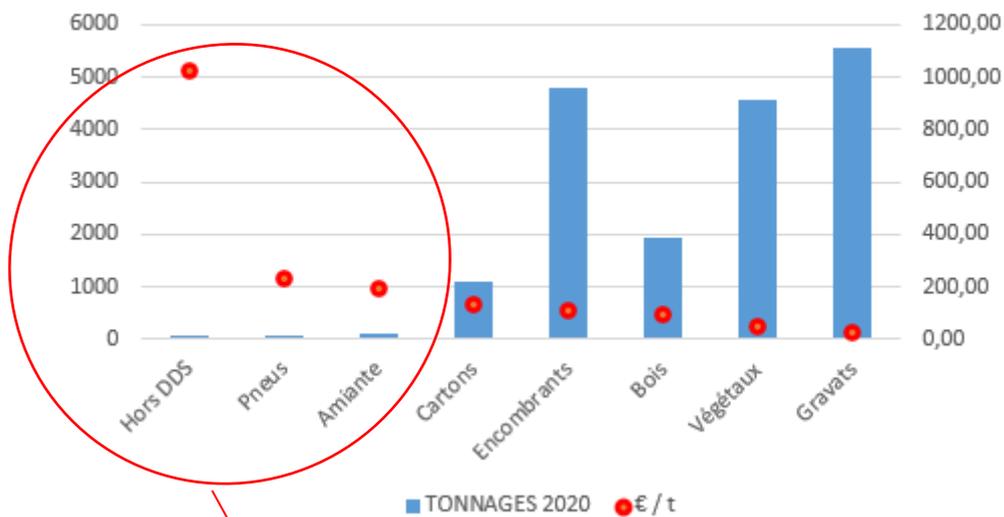
Certaines prestations comme le traitement du bois ou de l'amiante sont plus onéreux depuis quelques années.

Le rachat des papiers cartons est peu attractif depuis quelques années (seulement env. 5 € la tonne).

Coûts

Focus sur les déchèteries

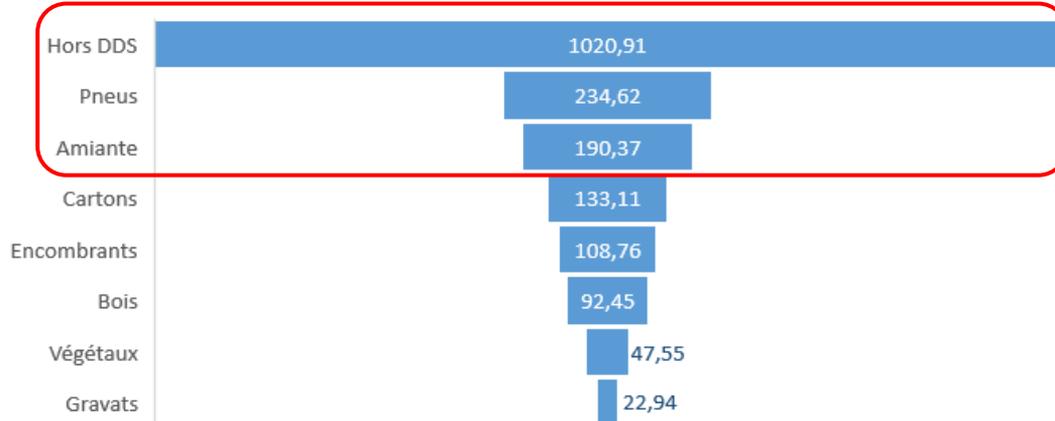
Tonnages annuels et coûts de gestion des matériaux issus des déchèteries



Les déchets dont le coût unitaire de collecte et de traitement (à la tonne) est le plus élevé sont les déchets dont le tonnage collecté en déchèterie est le plus faible (déchets chimiques, pneus, amiante).

Coût à la tonne (€ HT / t)

Collecte et traitement des matériaux issus des déchèteries



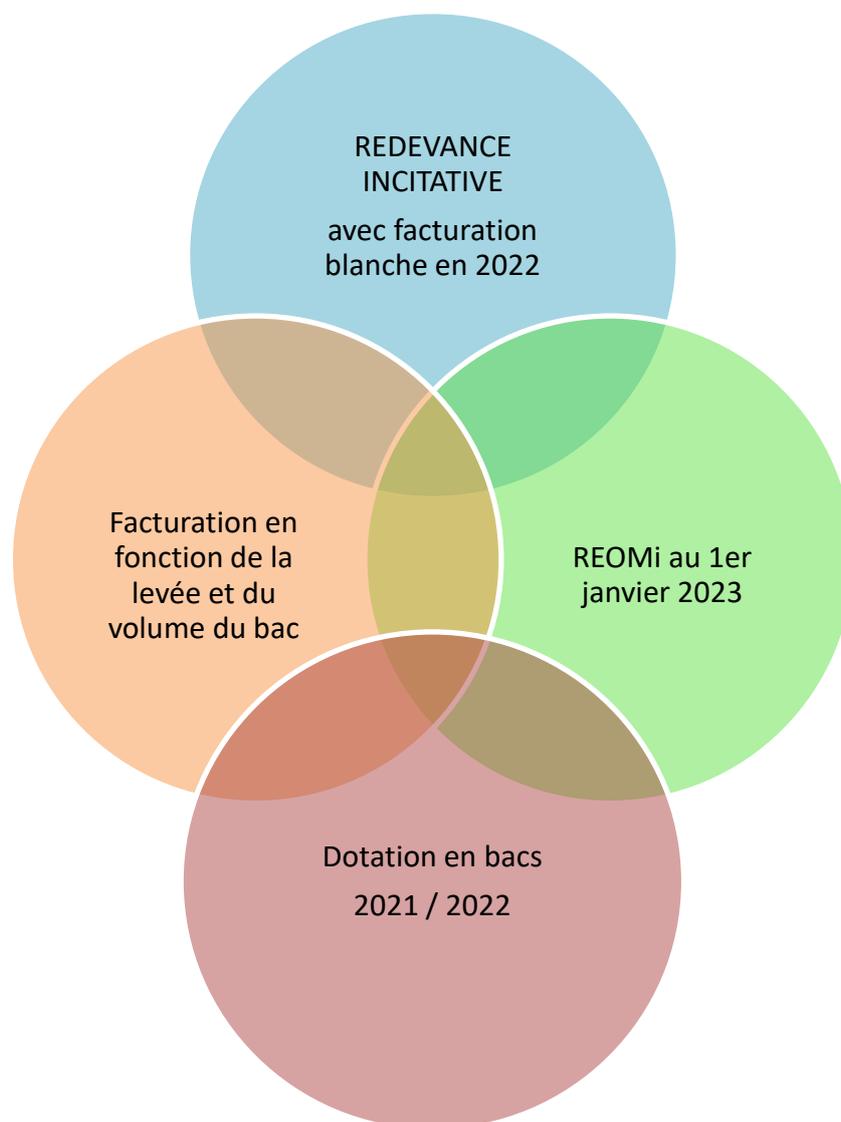
Redevance spéciale et tarification incitative

A ce jour, le syndicat n'a mis en place ni la redevance spéciale, ni la tarification incitative.

Une réflexion a déjà été menée concernant l'instauration de la redevance spéciale, mais une telle mise en place deviendrait caduque avec l'application d'une tarification incitative.

La CCFI envisage la mise en œuvre d'une tarification incitative avec une facturation variant en fonction du nombre de levée et du volume du bac.

En parallèle, une étude est actuellement menée par la CCFI concernant le projet d'harmonisation des deux syndicats voisins, le SMICTOM des Flandres et le SIROM.



GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CCFI : Communauté de Communes Flandre Intérieure
CCFL : Communauté de Communes Flandre Lys
CCMFPL : Communauté de Communes Monts de Flandre Plaine de la Lys
CRMF : Communauté Rurale des Monts de Flandre
CS : Collecte Sélective (collecte des déchets et emballages ménagers recyclables)
CVE : Centre de Valorisation Energétique
DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DDS : Déchets Diffus Spécifiques
DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement
DEEE (ou « D3E ») : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DIB : Déchets Industriels Banals
EMB : emballages et déchets recyclables
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
FLAMOVAL : CVE situé à Arques, traitant les gisements d'OM du SMLA, du SMICTOM des Flandres et du SM SMIROM
ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
JRM : Journaux Revues Magazines
OM : Ordures Ménagères
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
PAP : Porte à Porte
PAV : Points d'Apport Volontaire (exemple : colonnes à verre)
REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
RSOM : Recyclables Secs des Ordures Ménagères
SMICTOM des Flandres : Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la région des Flandres
SMLA : Syndicat Mixte Lys Audomarois
SMFM : Syndicat Mixte Flandres Morinie auquel le SMICTOM des Flandres adhère pour la valorisation énergétique des OM à Flamoval
TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
TETRA : matériau aussi appelé ELA (Emballages pour Liquide Alimentaire) – par exemple : les briques de lait ou de jus de fruits. Le tétra est récupéré au centre de tri pour être valorisé. Cependant, le fait que ce matériau soit constitué de plusieurs couches de matières différentes complique son recyclage. C'est pourquoi la reprise du tétra n'est à ce jour accompagnée d'aucune participation financière de la part des éco-organismes.
TLC : Textiles, Linge, Chaussures

ANNEXES

COMPTE ADMINISTRATIF 2020



ORGANIGRAMMES



Liste des Marchés Publies en 2020



COMMUNICATION ET PEDAGOGIE



Pour aller plus loin...

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	12 389 825,26	G	12 517 139,74
	Section d'investissement	B	250 209,72	H	105 597,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	2 013 429,88
	Report en section d'investissement (001)	D		J	118 333,23
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	12 640 034,98	= G+H+I+J	14 754 499,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	32 184,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	32 184,00	= K+L	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	12 389 825,26	= G+I+K	14 530 569,62
	Section d'investissement	= B+D+F	282 393,72	= H+J+L	223 930,23
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	12 672 218,98	= G+H+I+J+K+L	14 754 499,85

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
21	Immobilisations corporelles	28 344,00	
23	Immobilisations en cours	3 840,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 872 322,45	10 403 095,17	306 464,30		1 162 762,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 293 000,00	1 206 397,09	76,00		86 526,91
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	698 959,15	330 447,86			368 511,29
Total des dépenses de gestion courante		13 864 281,60	11 939 940,12	306 540,30	0,00	1 617 801,18
66	Charges financières	35 560,92	31 322,79	3 394,20		843,93
67	Charges exceptionnelles	40 000,00	13 043,50			26 956,50
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		13 939 842,52	11 984 306,41	309 934,50	0,00	1 645 601,61
023 (2)	Virement à la section d'investissement	137 403,01				
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	95 584,35	95 584,35			
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		232 987,36	95 584,35	0,00	0,00	137 403,01
TOTAL		14 172 829,88	12 079 890,76	309 934,50	0,00	1 783 004,62
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		40 769,29			-40 769,29
70	Produits des services, domaine et vent	27 000,00	48 730,00			-21 730,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	11 720 200,00	11 608 141,82	304 569,12		-192 510,94
75	Autres produits de gestion courante	412 200,00	442 247,16	28 425,13		-58 472,29
Total des recettes de gestion courante		12 159 400,00	12 139 888,27	332 994,25	0,00	-313 482,52
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		44 257,22			-44 257,22
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		12 159 400,00	12 184 145,49	332 994,25	0,00	-357 739,74
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 159 400,00	12 184 145,49	332 994,25	0,00	-357 739,74
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 2 013 429,88				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	31 600,00	1 475,00		30 125,00
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	115 261,55	45 899,33	28 344,00	41 018,22
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	18 459,04	6 959,04	3 840,00	7 660,00
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		165 320,59	54 333,37	32 184,00	78 803,22
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	196 000,00	195 876,35		123,65
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		196 000,00	195 876,35	0,00	123,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		361 320,59	250 209,72	32 184,00	78 926,87
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		361 320,59	250 209,72	32 184,00	78 926,87
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	10 000,00	10 012,65		-12,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés				
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
Total des recettes financières		10 000,00	10 012,65	0,00	-12,65
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		10 000,00	10 012,65	0,00	-12,65
021	Virement de la section de fonctionnement	137 403,01			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	95 584,35	95 584,35		
041	Opérations patrimoniales				
Total des recettes d'ordre d'invest.		232 987,36	95 584,35	0,00	137 403,01
TOTAL		242 987,36	105 597,00	0,00	137 390,36
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		118 333,23			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 709 559,47		10 709 559,47
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 206 473,09		1 206 473,09
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	330 447,86		330 447,86
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	34 716,99		34 716,99
67	Charges exceptionnelles	13 043,50		13 043,50
68	Dotations provisions semi-budgétaires		95 584,35	95 584,35
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		12 294 240,91	95 584,35	12 389 825,26

Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	195 876,35		195 876,35
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 475,00		1 475,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	45 899,33		45 899,33
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	6 959,04		6 959,04
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		250 209,72		250 209,72

Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 769,29		40 769,29
60	<i>Achats et variations des stocks</i> (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	48 730,00		48 730,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	11 912 710,94		11 912 710,94
75	Autres produits de gestion courante	470 672,29		470 672,29
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	44 257,22		44 257,22
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		12 517 139,74		12 517 139,74

Pour information				2 013 429,88
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 012,65		10 012,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		95 584,35	95 584,35
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (4)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (4)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (4)			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		10 012,65	95 584,35	105 597,00

Pour information				118 333,23
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				



MME GRESSIER
Elisabeth
1^{ère} VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Finances et Gestion des contrats



MR DENEUCHE
Marc
2^{ème} VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Déchèteries



MME RICOUR
Marie-Thérèse
3^{ème} VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Conduite de projets innovants



MME BOULET
Elizabeth
5^{ème} VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Communication Pédagogie



MR BROUTELE
Philippe
PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres



MR SMAL
Eric
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



MR DEVOS
Joel
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



MR LESAGE
David
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres





M. BROUTELE
Philippe
PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres



Mme GRESSIER
Elisabeth
1 ère VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Finances, coût de service et commande publique.



M. VANDECAVEYE
Pierre Laurent
2 ème VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Projets innovants.



Mme VANDENBERGHE
Marjorie
3 ème VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
-Déchetteries :Construction, fonctionnement et optimisation.
-Programme Zéro Déchet.



M. DUHOO
Michel
4 ème VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Relations avec les usagers professionnels et les collectivités.



Mme BOULET
Elzabeth
5 ème VICE-PRESIDENTE DU
SMICTOM des Flandres
Communication, pédagogie de la prévention et de la réduction des déchets.



M. JUDE
Frédéric
6 ème VICE-PRESIDENT DU
SMICTOM des Flandres
Sécurité des installations et des travaux.



M. DEVOS
Joël
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



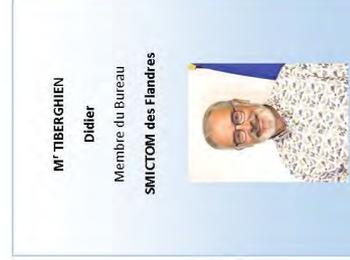
M. EVERAERE
Luc
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



M. OLIVIER
Serge
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres

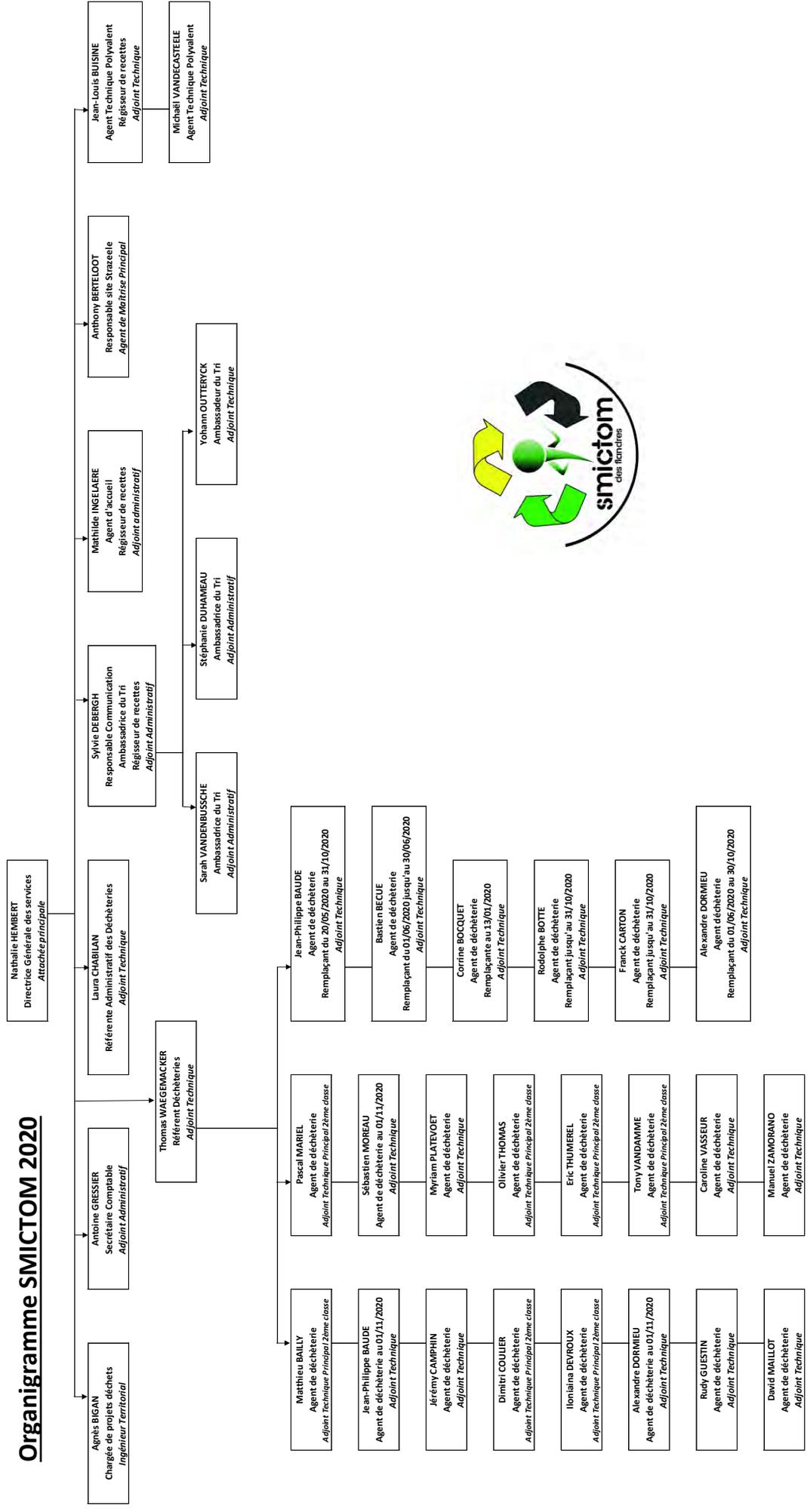


M. SMAL
Eric
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres



M. TIBERGHEN
Didier
Membre du Bureau
SMICTOM des Flandres

Organigramme SMICTOM 2020





SMICTOM des Flandres
Liste des marchés conclus en 2020

Annexe marchés publics

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

MARCHES DE TRAVAUX

MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT
Sans objet

MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT
Sans objet

MARCHES DE 90 000 A 5 349 999,99 EUROS HT
Sans objet

MARCHES SUPERIEURS A 5 350 000 EUROS HT
Sans objet

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES

MARCHES DE MOINS DE 40 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Contrat de vidange des séparateurs hydrocarbures et fosses toutes eaux des déchèteries	09/04/2020	FLAMME ASSAINISSEMENT	59330
Contrat de vérification des portiques et treuils utilisés pour la collecte de l'amiante	09/04/2020	BUREAU VERITAS	59760
Contrat pour les mesures de bruit dans les déchèteries	25/06/2020	SOCOTEC	59810
Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre d'une gestion globale des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du SMICTOM des Flandres : collecte, tri, transfert	22/09/2020	ELCIMA ENVIRONNEMENT	69300
Location d'un conteneur pour le stockage de pneus à la déchèterie de Laventie	25/09/2020	BATILOC	59211
Location d'un conteneur pour le stockage de pneus à la déchèterie de Bailleul	02/10/2020	ARNAL Dunkerque	59279
Contrat Abonnement progiciel cosoluce pack finance	02/10/2020	Sarl SGI	59650
Contrat de maintenance annuel du système de détection incendie de Strazeele	06/11/2020	CHUBB	59445
Contrat de location d'un brumisateur	24/11/2020	RECYNOV	59320
Contrat Assistance téléphonique cosoluce	20/12/2020	Sarl SGI	59650

MARCHES DE 40 000 A 89 999,99 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 7 : Collecte et traitement des ferrailles en déchèteries	31/08/2020	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173

MARCHES DE 90 000 à 213 999,99 EUROS HT

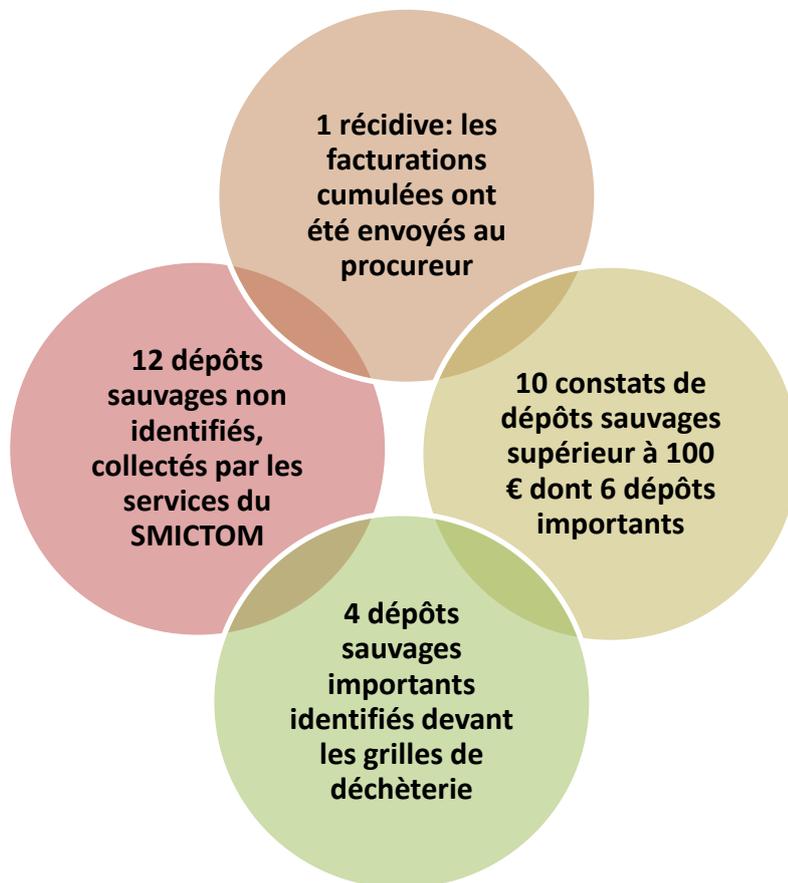
Sans objet

MARCHES SUPERIEURS A 214 000 EUROS HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire
Marché de collecte et traitement des encombrants issus des déchèteries du SMICTOM des Flandres	25/03/2020	RECYNOV	59320
Fourniture de sacs compostables de 100 litres en papier pour la collecte des végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres	20/07/2020	TAPIERO SAS	87200
Marché de collecte, lavage et maintenance des points d'apport volontaire du verre sur le territoire du SMICTOM des Flandres	31/08/2020	MINERIS SAS	84918
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 1 : Collecte des végétaux en déchèteries et en points d'apport volontaire et traitement des végétaux collectés en porte à porte, en déchèteries et en points d'apport volontaire	31/08/2020	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 2 : Collecte et traitement du bois en déchèteries	31/08/2020	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 3 : Collecte et traitement des gravats en déchèteries	31/08/2020	RAMERY ENVIRONNEMENT	62440
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 4 : Collecte et traitement des déchets diffus spécifiques (DDS) - non éligibles à "EcoDDS" - en déchèteries en déchèteries	31/08/2020	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 5 : Collecte et traitement des papiers cartons en déchèteries	31/08/2021	PAPREC NORD NORMANDIE	75008
Marché de collecte et traitement des déchets issus des déchèteries et des bennes d'apport volontaire de végétaux sur le territoire du SMICTOM des Flandres Lot 6 : Collecte et traitement de l'amiante lié en déchèteries	31/08/2020	BAUDELET ENVIRONNEMENT	59173
Marché de fourniture de sacs pour la collecte des emballages recyclables en porte à porte	30/12/2020	AXLEAD	26320

ANNEXE « POUR ALLER PLUS LOIN »

Dépôts sauvages et sensibilisation



Recrutements :



Recruté le
1^{er} octobre 2020

Jean-Philippe
BAUDE



Recruté le
1^{er} octobre 2020

Sébastien
MOREAU



Recruté le
1^{er} octobre 2020

Alexandre
DORMIEU

Mise en œuvre des actions PLPDMA (actions réalisées)

Considérant la crise sanitaire, peu d'actions ont été menées en 2020 :

J'amène mes contenants

En 2019, Les services du SMICTOM des Flandres ont créé un macaron informatif à l'usage des commerçants invitant les consommateurs à se munir de leurs propres contenants pour faire leurs achats.

Vingt-deux commerçants du territoire de la CCFI ont signé une charte d'engagement avec le SMICTOM des Flandres.

En 2020, des prises de contacts avec des commerçants de la CCFL ont été effectuées et n'ont pu aboutir dues à la crise sanitaire.

Couches réutilisables

En 2019, deux familles du territoire s'étaient portées volontaires pour tester les couches lavables pour une durée de 6 mois en partenariat avec la société ETHICS de Lomme, représentée par Madame Perrine DEREUX.

Ces deux familles ont été satisfaites de leur expérience et ont transmis au syndicat un bilan positif.

En 2020 :

- deux familles supplémentaires originaires de Bailleul ont rejoint l'action
- La CCFL (Communauté de Communes Flandre Lys) a doté 23 familles volontaires de kits de couches lavables.

Frigo solidaire

En 2019, Plusieurs contacts avaient été pris avec des commerçants du territoire pour mettre en place un frigo solidaire devant leur commerce, ceci dans une démarche solidaire de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire. Un commerce de Merville s'était porté volontaire.

En 2020, suite à la crise sanitaire, les démarches n'ont pu aboutir.

Stop Pub

Des autocollants Stop Pub ont été distribués dans les différentes collectivités par les Ambassadeurs du tri pour diffusion à la population.

World Clean-Up Day

Participation et sensibilisation des Ambassadeurs du tri lors d'une manifestation à Bailleul dans le cadre de l'opération World Clean Up Day.

Formations proposées aux agents du SMICTOM

Hygiène & Sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Formation Devenir sauveteur secouriste du travail (2 jours-4 agents)• Formation Maintien et actualisation des compétences de sauveteur secouriste du travail (1 jour-2 agents)
Amiante	<ul style="list-style-type: none">• Formation de recyclage personnel encadrement mixte et opérateur intervention amiante sous-section 4 (1 jour-4 agents)• Formation préalable personnel opérateur de chantier interventions amiante (2 jours-1 agent)
ECO-DDS	<ul style="list-style-type: none">• Formation Réception et identification des Déchets Diffus Spécifiques des ménages dans une déchèterie (1/2 journée - 18 agents)
DECHETERIE	<ul style="list-style-type: none">• Formation diphotérine (1 heure - 15 agents)

Extension Consignes de Tri

MEMO- TRI



Création d'un mémo-tri sur les extensions de consignes de tri à destination des usagers (réalisé par la société En voiture Simone de Steenwerck).

Autocollant Extension Consignes de tri

(Territoire CCFI - CCFL)

Réalisation d'un autocollant à destination des bacs de collecte des recyclables (réalisé par la société En voiture Simone de Steenwerck).



Vidéo zoom sur les extensions de consignes de tri

Réalisation d'une vidéo par le service communication de la commune de Baillou en collaboration avec les services du SMICTOM des Flandres.

<https://www.facebook.com/watch/?v=604530430115865>





Flyer Végétaux

Un flyer a été réalisé par les services du SMICTOM, en collaboration avec la société VEOLIA pour indiquer les types de contenants autorisés pour la collecte en porte à porte et rappels de consignes.

Ce flyer a été distribué dès reprise de la collecte en mai 2020, après la fin du confinement.

Acquisition de matériel pédagogique

Au cours de l'année 2020, quelques supports pédagogiques ont été acquis pour diversifier les animations des ambassadeurs du tri.

Ces jeux ont été aussi offerts aux élèves ayant participé aux concours organisés dans le cadre de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets).



Sensibilisation au tri sélectif

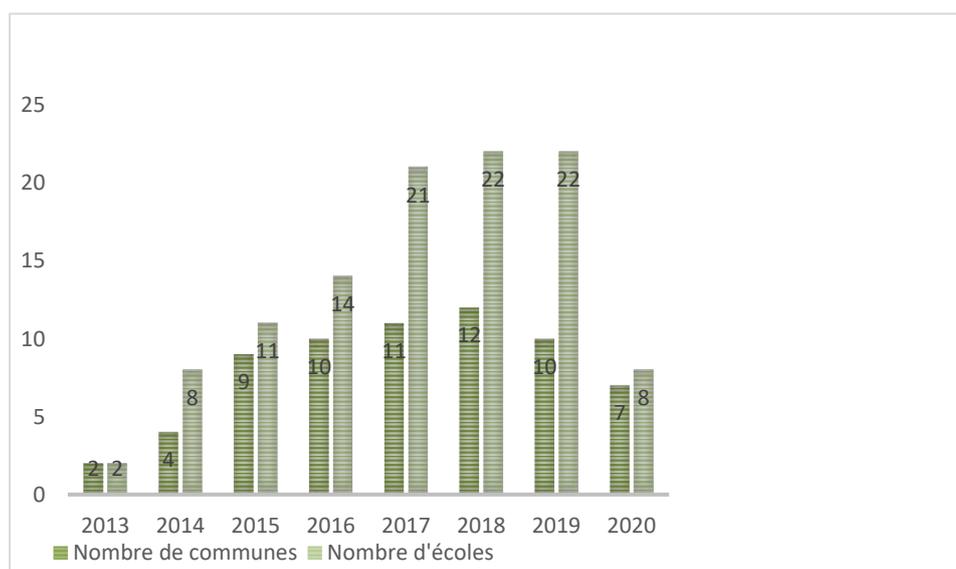
En 2020, 8 établissements scolaires ont bénéficié des animations proposées par le SMICTOM des Flandres, environ 987 élèves ont été sensibilisés.

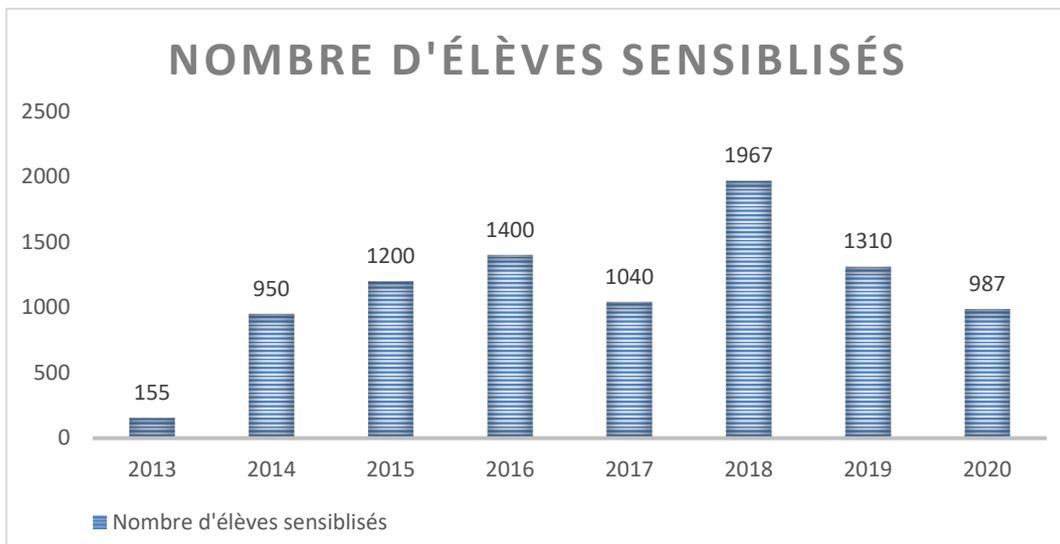
Considérant la crise sanitaire, peu d'animations ont été réalisées.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de communes	2	4	9	10	11	12	10	7
Nombre d'écoles	2	8	11	14	21	22	22	8
Nombre d'élèves sensibilisés	155	950	1200	1400	1040	2040	1226	987



Nombres d'écoles et de communes sensibilisées

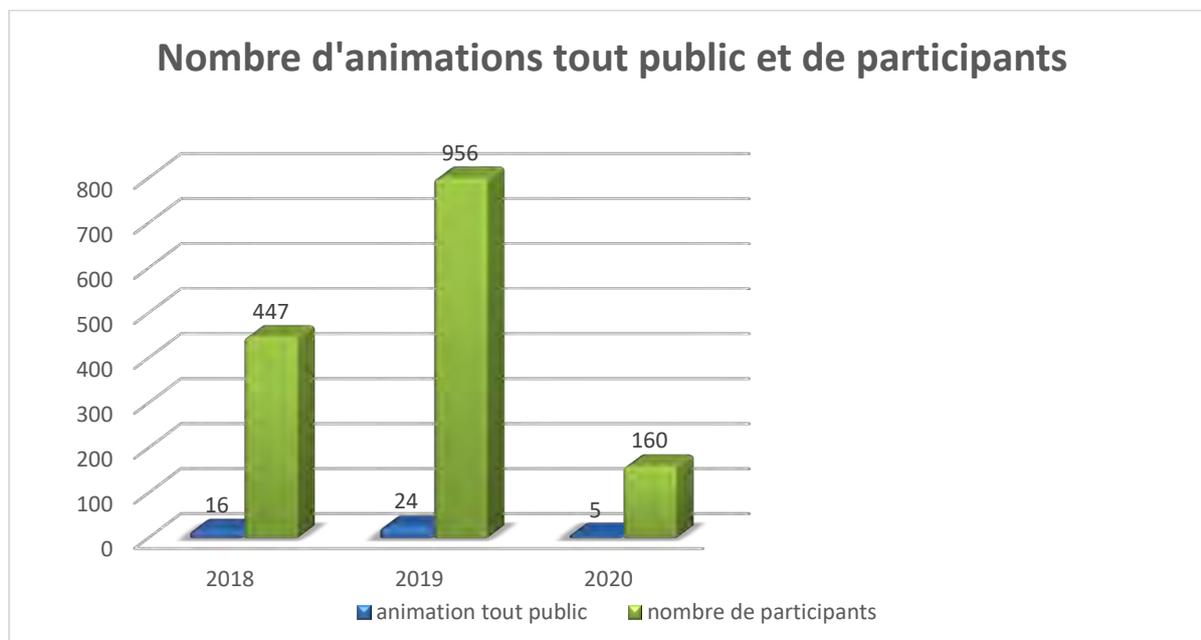




Actions à thème réalisées en février et septembre 2020 auprès :

- De jeunes volontaires du service civique (Unicité)
- Visite déchèterie d'Hazebrouck à destination de stagiaires AFPA d'Hazebrouck
- De l'association Lestrem Nature
- De La ville de Bailleul pour sensibiliser leurs agents au tri sélectif et dans le cadre de la World Clean Up Day
- De la médiathèque de Bailleul





Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD du 23 au 29 Novembre 2020)

Considérant la crise sanitaire et l'interdiction de rassemblements, le salon de réduction des déchets 2020 n'a pu se dérouler.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2020, le SMICTOM des Flandres a proposé deux concours auprès des établissements scolaires du territoire à destination des classes de maternelle à CM2.

Ces concours ont été lancés à la fin de l'année scolaire 2019-2020, afin de permettre aux enseignants de mettre en place ce projet pédagogique dès la rentrée scolaire en septembre 2020.

1/Concours de création « Remerciements aux agents de collecte et agents de déchèterie » :

Concours organisé pour remercier les agents de déchèterie et agents de collecte pour leur investissement pendant la crise sanitaire et période de confinement.

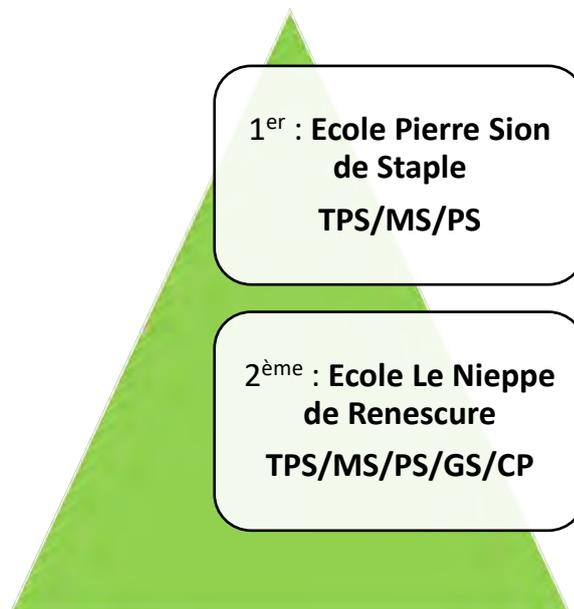
Neuf Classes de cinq établissements scolaires ont participé au concours, soit 167 élèves inscrits.

Un jury composé d'élus du SMICTOM des Flandres et de techniciens a déterminé les lauréats.

Ecole Saint Vincent (Hazebrouck)
Ecole Le Nieppe (Renescure)
Ecole Notre Dame (Merville)
Ecole Saint Amand (Bailleul)
Ecole Pierre Sion (Staple)

Les lauréats du concours section maternelle « Remerciements aux agents de collecte et agents de déchèterie » sont :

Concours Maternelle :



Les lauréats ont reçu des livres et jeux sur le thème de l'environnement.

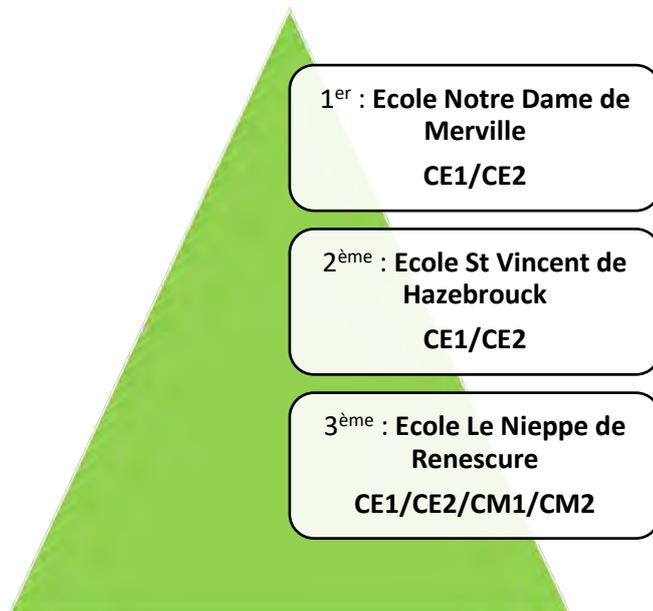


1^{er} prix



2^{ème} prix

Les lauréats du concours section élémentaire « Remerciements aux agents de collecte et agents de déchèterie » sont :



Les lauréats ont reçu des livres et jeux sur le thème de l'environnement.



1^{er} prix



2^{ème} prix



3^{ème} prix

Les différents lots ont été remis à l'issue des concours dans les écoles par les ambassadeurs du tri



2/Concours de bouchons en plastique en partenariat avec l'association "Les Bouchons d'Amour " de Neuf-Berquin

Quatorze écoles ont participé au concours, soit 1 341 élèves inscrits.

Ecole Yves Montand (Neuf-Berquin)
Ecole Notre Dame de Lourdes (Estaires)
Ecole La Fontaine (Hazebrouck)
Ecole du Grand Chemin (La Gorgue)
Ecole Saint Vincent (Hazebrouck)
Ecole Pierre Sion (Staple)
Ecole Pasteur (Hazebrouck)
Ecole Saint Martin (La Gorgue)
Ecole Louise Jonglez (Le Doulieu)
Ecole du Petit Mont (Strazeele)
Ecole St Amand (Bailleul)
Ecole Le Tilleul (Steenwerck)
Ecole J.J.Vannoost (Pradelles)
Ecole Jacques Prevert (Sailly-sur-la-Lys)

Pour déterminer le lauréat du concours, une pesée a été effectuée par les soins de l'association les bouchons d'amour représentée par Monsieur HOUSSIN.

Pour un calcul plus équitable, pour le classement et résultat du concours, une moyenne au dixième près par kilo de bouchons collectés par élève et par établissement a été établie. Les trois lauréats du concours de bouchons en plastique sont :



1^{er} : Ecole J.J Vanoost de Pradelles

2^{ème} : Ecole Yves Montand de Neuf-Berquin

3^{ème} : Ecole Jacques Prévert de Sailly-sur-la-Lys

Ces écoles ont reçu un ensemble de jeux pédagogiques en récompense offerts par le SMICTOM des Flandres

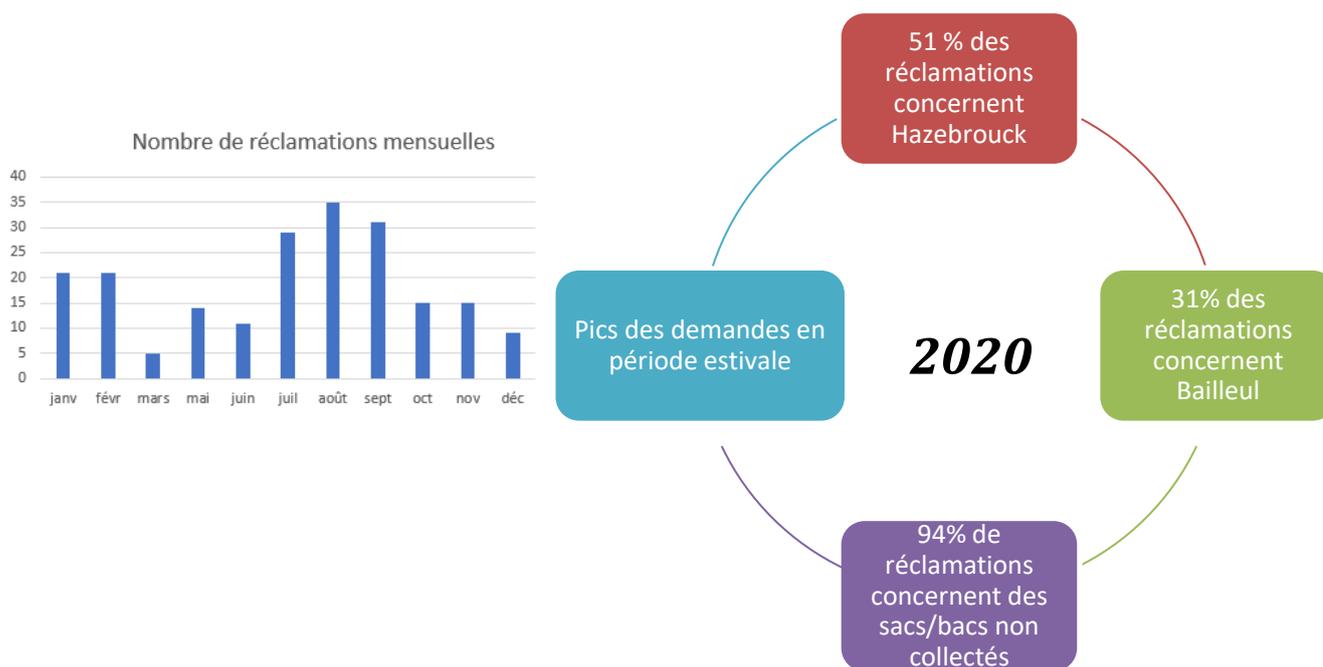
Ce concours a permis de récolter dans les écoles près de **2 tonnes 252 kg** de bouchons (2 tonnes 946 kg en 2019). Ces bouchons remis à l'association Les Bouchons d'Amour de Neuf-Berquin permettront à l'association d'acquérir du matériel pour personnes en situation d'Handicap (fauteuils roulants, prothèses auditives...)



Gestion des réclamations

L'outil GDD « Gestion Des Demandes » a été développé par le prestataire de collecte VEOLIA PROPLETE afin de gérer de manière plus réactive les soucis de collecte. Les données ci-dessous ne tiennent pas compte des appels passés directement par les usagers à l'agence Veolia, ni de ceux réglés directement par téléphone entre les services administratifs du SMICTOM et VEOLIA.

Nombre de réclamations de 2016 à 2020 :



ANNEE	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de réclamations annuelles enregistrées dans le logiciel	331	332	397	397	206

Le nombre de réclamations a diminué en 2020 en raison de la crise sanitaire et de la fermeture momentanée des services. De plus, les usagers étaient plus conciliants face aux difficultés de maintien du service de collecte.



SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK
Tél : 03-59-68-40-06
Email : smictom@ville-hazebrouck.fr
Site internet : www.smictomdesflandres.fr